



Lannion-Trégor Communauté

Lannuon-Treger kumuniezh

# RAPPORT D'ACTIVITÉ **2015** DANEVELL OBEREREZH **2015**



# SOMMAIRE *TAOLENN*

|   |      |
|---|------|
| Le mot du Président   | p.3  |
| Cartographie et « chiffres clés 2015 »                                | P.4  |
| Les compétences   | P.5  |
| Le projet de territoire 2015-2020                                     | P.6  |
| Les politiques contractuelles dont le contrat de territoire 2010-2015 | P.10 |
| L'organisation institutionnelle                                       | P.11 |
| Perspective d'une nouvelle fusion : un Trégor uni au 1er janvier 2017 | P.13 |

LAKAAT AN DANVEZIOÙ  
A ZO GANIMP DA VEZAÑ  
PINVIDIGEZHIOÙ

## TRANSFORMER NOS RESSOURCES EN RICHESSES

|                           |      |
|---------------------------|------|
| Développement économique  | p.14 |
| Développement touristique | p.20 |

KEVREAÑ AN TIRIAD

## CONNECTER LE TERRITOIRE

|                          |      |
|--------------------------|------|
| Aménagement de l'espace  | p.24 |
| Déplacements             | p.26 |
| Equipements ferroviaires | p.27 |

BEVAÑ KENGRET

## VIVRE SOLIDAIRE

|                                   |      |
|-----------------------------------|------|
| Habitat, urbanisme et foncier     | p.28 |
| Politique de la ville             | p.33 |
| Enfance, Jeunesse                 | p.35 |
| EHPAD du Gavel à Trébeurden       | p.38 |
| Équipements culturels et sportifs | p.39 |
| Coopération décentralisée         | p.45 |

GWAREZIÑ AN ENDRO

## PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| Ordures ménagères               | p.46 |
| Préservation de l'environnement | p.49 |
| Assainissement                  | p.53 |
| Énergies et climat              | p.56 |

PEADRA, DANVEZ

## DES MOYENS, DES RESSOURCES

|   |      |
|---|------|
| Services supports                       | p.58 |
| Maisons du développement et de services | p.66 |
| Finances                                | p.68 |
| Glossaire                               | p.75 |



## “2015, UNE AGGLOMÉRATION RENFORCÉE”

*La fusion au 1er janvier 2015 de Lannion-Trégor Communauté avec la Communauté de communes du Centre-Trégor a rassemblé 38 communes et 80 000 habitants autour de leur ville-centre, Lannion.*

*Cette année 2015 a été marquée par l'aboutissement du projet de territoire qui fixe nos objectifs à moyen terme et en particulier notre plan d'actions jusqu'en 2020.*

*Dans un contexte financier contraint, Lannion-Trégor Communauté a néanmoins poursuivi sa marche en avant. Vous découvrirez dans ce rapport ces avancées dans des domaines de compétences de plus en plus variés, essentiels pour la vie des Trégorrois.*

*Excellente lecture à toutes et à tous.*

### **Joël LE JEUNE**

Président de Lannion-Trégor Communauté  
Maire de Trédrez-Loquémeau



## “2015, UN TOLPAD-KÊRIOÙ KREÑVOC'H”

*Abae m'eo deuet Kumuniezh-kumunioù Kreiz-Treger e-barzh Lannuon-Treger Kumuniezh, d'ar 1añ a viz Genver 2015, zo bodet 38 kumun enne 80 000 a dud en-dro d'ar gêr greiz, Lannuon.*

*Merket eo bet ar bloavezh 2015 gant ar raktres tiriad a zo bet echuet. Gantañ e vez lakaet ar pezh emaoimp e soñj d'ober war grenn demen, ha da gantañ-penn ar pezh a vo graet betek 2020.*

*Diaes eo an traoù a-fet arc'hant er mareoù-mañ, daoust da se he deus dalc'het Lannuon-Treger Kumuniezh da vont war-raok. Er rentañ-kont-mañ e welfet penaos omp deuet a-benn d'ober kemend-añ war an tachennoù ledanoc'h-ledan a vez goulennet diganimp ober war o zro, hag a zo tachennoù eus ar re bouezusañ e buhez tud Bro-Dreger.*

*Lennit kement-mañ gant plijadur*

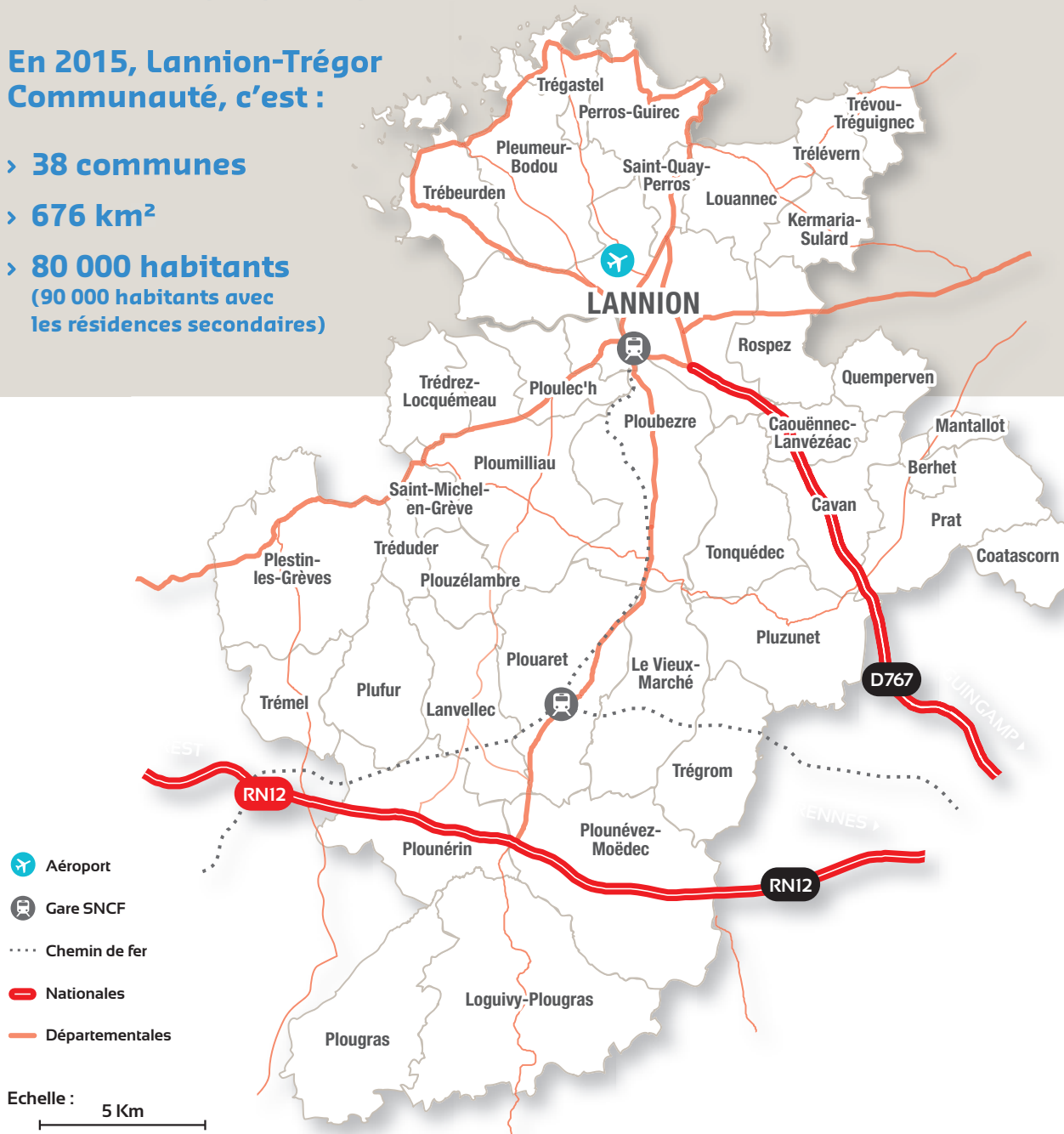
### **Joël LE JEUNE**

Prezidant Lannuon-Treger Kumuniezh  
Maer Tredraezh-Lokemo

# CARTOGRAPHIE & CHIFFRES CLÉS

En 2015, Lannion-Trégor Communauté, c'est :

- > 38 communes
- > 676 km<sup>2</sup>
- > 80 000 habitants  
(90 000 habitants avec les résidences secondaires)



BERHET  
CAOUËNNEC-LANVÉZÉAC  
CAVAN  
COASTARCORN  
KERMARIA-SULARD  
LANNION  
LANVELLEC  
LE VIEUX-MARCHÉ  
LOGUIVY-PLOUGRAS  
LOUANNEC  
MANTALLOT  
PERROS-GUIREC  
PLESTIN-LES-GRÈVES

PLEUMEUR-BODOU  
PLOUARET  
PLOUBEZRE  
PLOUGRAS  
PLOULEC'H  
PLOUMILLIAU  
PLOUNÉRIN  
PLOUNÉVEZ-MOËDEC  
PLOUZÉLAMBRE  
PLUFUR  
PLUZUNET  
PRAT  
QUEMPERVEN

ROSPEZ  
SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE  
SAINT-QUAY-PERROS  
TONQUÉDEC  
TRÉBEURDEN  
TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU  
TRÉDUDER  
TRÉGASTEL  
TRÉGROM  
TRÉLÉVERN  
TRÉMEL  
TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

# COMPÉTENCES EXERCÉES (au 1<sup>er</sup> janvier 2015)

Conformément aux dispositions de l'article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales, la Communauté d'Agglomération exerce des compétences obligatoires et des compétences optionnelles. Cependant, l'intercommunalité peut adopter des compétences supplémentaires, dites facultatives, pour répondre aux politiques qu'elle souhaite mener. Dans ces différentes catégories, la Communauté d'Agglomération peut exercer intégralement certaines compétences ou en partie seulement, lorsque l'intérêt communautaire a été expressément défini.

## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

### 1 Développement économique et touristique

- › Développement économique : politique globale visant à équilibrer et diversifier les activités sur l'ensemble du territoire de la communauté
- › L'enseignement supérieur, recherche et formation : soutien, accompagnement et développement des programmes de formation et de recherche
- › Coordination et développement du tourisme : accueil, information, promotion, animation touristique, aménagement et développement touristique en partenariat avec l'EPIC\* et le pays touristique

### 2 L'Aménagement de l'espace communautaire

- › Elaboration, révision et suivi du SCoT\* et schéma de secteur
- › Création et réalisation de zones d'aménagement d'intérêt communautaire
- › Organisation des transports urbains

### 3 Equilibre social de l'habitat

- › Programme local de l'habitat (PLH\*), politique du logement, coordination de la programmation des logements sociaux
- › Aménagement et gestion d'aires de grand passage de gens du voyage
- › Aides pour accéder à la propriété et en faveur de l'amélioration et de l'adaptation de l'habitat
- › Accompagnement d'opérations immobilières d'intérêt communautaire

### 4. Politique de la ville dans la communauté

- › Prévention de la délinquance
- › Élaboration du diagnostic et définition des orientations des contrats de ville
- › Animation et coordination des différents dispositifs contractuels

## COMPÉTENCES OPTIONNELLES

### 1 Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire

- › Schéma des voies structurantes
- › Aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- › Aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

### 2 Environnement et cadre de vie

- › Qualité et protection de l'eau (lutte contre les algues vertes, SAGE, etc).
- › Énergie : plan Climat Energie Territorial, développement des énergies renouvelables
- › Espaces naturels : assistance aux communes pour la protection des espaces naturels sensibles, actions en faveur de la préservation des habitats et des espèces d'intérêt européen (Natura 2000)
- › Elimination et valorisation des déchets des ménages et ceux des déchèteries et actions de prévention.
- › Actions de sensibilisation à la protection de l'environnement.
- › Construction, aménagement, entretien et gestion de tout site et équipement d'intérêt communautaire.

### 3 Equipements et services sportifs et culturels d'intérêt communautaire

- › Aménagement et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (en termes d'investissement et de fonctionnement).
- › Soutien aux associations et aux manifestations culturelles ou sportives d'intérêt communautaire.

## COMPÉTENCES FACULTATIVES

### 1 Pôles « petite enfance, enfance jeunesse », basés à Plouaret et à Cavan

### 2 Action en matière d'hébergement pour personnes âgées : « Ehpad\* du Gavel et portage de repas » sur le pôle de Cavan

### 3 Assainissement collectif et non collectif

### 4 Equipements ferroviaires et aéroportuaire

- › Aménagement ou participation à l'aménagement de l'aéroport de Lannion Côte de Granit, des abords des gares de Plouaret Trégor et Lannion (parvis, stationnement...)

### 5 Coopération décentralisée (Haïti et Mali)

### 6 Mutualisation de moyens et de personnels

### En 2015, de nouveaux transferts ont été préparés pour une prise en charge au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

- › L'enseignement de la musique
- › L'assainissement collectif et non collectif pour les communes de l'ex Centre Trégor
- › Le financement du contingent d'incendie et de secours

# LE PROJET DE TERRITOIRE 2015-2020 : « L'AVENIR ENSEMBLE ! AN DAZONT, ASEMBLEZ ! »

## L'année 2015 a été marquée par l'adoption du Projet de Territoire 2015-2020 de Lannion-Trégor Communauté.

Suite à la fusion de « Lannion-Trégor Agglomération » et « Beg Ar C'hra Communauté », ainsi qu'à l'intégration de la commune de Perros-Guirec (janvier 2014) puis la fusion avec la « Communauté de communes du Centre Trégor » (janvier 2015), il est apparu nécessaire de se doter d'un nouveau Projet de Territoire. Celui-ci a été mené prioritairement, en tant qu'élément fondateur de la nouvelle communauté, dès septembre 2014. Pour cela un Comité de Pilotage (composé des membres du Bureau Exécutif de Lannion-Trégor Communauté, des membres du Conseil de Développement de LTC et de l'ensemble des Maires) ainsi que des ateliers participatifs (composés des membres du Conseil Communautaire de LTC, de Conseillers Municipaux, des membres des commissions de travail de LTC et des membres du Conseil de Développement de LTC) ont conduit l'élaboration du Projet de Territoire. Le résultat de ces travaux a été soumis à consultation du public entre avril et mai 2015, puis des Assises Territoriales ont réuni, début juin 2015, les élus communautaires et maires du territoire, les représentants du Conseil de Développement de LTC et les principaux contributeurs (issus de la consultation publique). Et le 30 juin 2015, le Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté a adopté le Projet de Territoire 2015-2020.

Ce Projet de Territoire constitue un véritable plan stratégique et opérationnel pour Lannion-Trégor Communauté, autour d'enjeux forts (économie et emploi, accessibilité et déplacements, logement et services à la population, cohésion sociale, culture, sport et environnement), pour le mandat 2015-2020 et bien au-delà. Il ne s'agit aucunement d'un document opposable et figé dans le temps. Ce document pourra évoluer en fonction du contexte socio-économique, des contingences financières, des opportunités et des concertations futures.

## LE PROJET DE TERRITOIRE 2015-2020 EST STRUCTURÉ AUTOUR DE QUATRE GRANDS DÉFIS INTERDÉPENDANTS :

### Défi 1 : Transformer nos ressources en richesses

- › Accompagner et développer la dynamique entrepreneuriale
- › Soutenir et accompagner l'innovation
- › Exploiter le potentiel touristique

### Défi 2 : Connecter le territoire

- › Améliorer l'accessibilité du territoire
- › Mettre en cohérence l'urbanisme avec les enjeux de mobilité
- › Imaginer de nouveaux modes de mobilité
- › Développer l'accès et les usages numériques

### Défi 3 : Vivre solidaires

- › Construire un habitat innovant, performant et solidaire
- › Renforcer la proximité des services à la personne
- › Favoriser l'égalité d'accès aux pratiques culturelles et sportives

### Défi 4 : Préserver l'environnement

- › Engager le territoire dans la transition énergétique
- › Poursuivre la réduction et la valorisation des déchets
- › Préserver les ressources et les milieux naturels
- › Développer l'activité agricole

Le Projet de Territoire 2015-2020 de Lannion-Trégor Communauté est disponible à l'adresse :  
<http://www.lannion-tregor.com/fr/grands-projets.html>



# AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL, LE CONTRAT DE TERRITOIRE 2010-2015

2015 marque la fin du Contrat de Territoire 2010-2015 qui avait été signé entre le Département, l'ex-Lannion-Trégor Agglomération, l'ex-Communauté de Communes de Beg Ar C'hra, l'ex Communauté de Communes du Centre Trégor et la commune de Perros-Guirec

L'objectif de ce contrat de territoire était de renforcer le partenariat territorial et a permis un soutien financier qui privilégiait les projets structurants mais prenait aussi en compte les projets communaux locaux ; le tout en cohérence avec les priorités départementales et locales.

Au total sur ces quatre entités (ex-LTA, ex-Beg ar C'hra, la Commune de Perros-Guirec et la Communauté de Communes du Centre Trégor), l'enveloppe globale s'élevait à 5 264 644 €.

Les thématiques retenues étaient les suivantes :

- › **Infrastructures routières sur Beg ar C'hra**
- › **Habitat**
- › **Culture Sport et jeunesse**
- › **Equipement de proximité**
- › **Scolaire**
- › **Social et solidarités**
- › **Développement économique**
- › **Tourisme**

## LE CONTRAT DE TERRITOIRE ET LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

- › **Une enveloppe sur la période 2010-2015 d'un montant de 5 264 644 €**
- › **Un montant consommé fin 2015 de 3 788 890 €**
- › **soit un taux de consommation de 71,97 %**



## Cette enveloppe se décline de la façon suivante :

### EX-LANNION-TRÉGOR AGGLOMÉRATION :

- › Une enveloppe sur la période 2010-2015 d'un montant de **3 037 238 €**
- › Un montant consommé fin 2015 de **2 067 243 €**
- › soit un taux de consommation de **68,06 %**

#### QUELQUES RÉALISATIONS POUR L'ANNÉE 2015 :



*Inauguration de la bibliothèque à Trédrez-Locquémeau*



*Travaux sur l'église de Buhulien à Lannion*

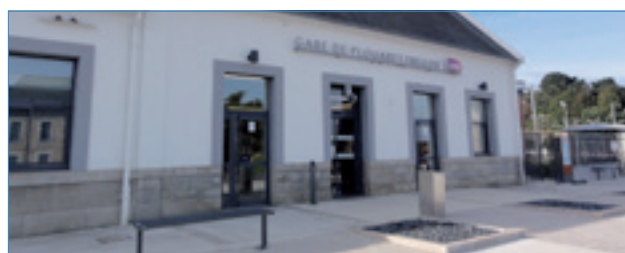
### EX-BEG AR C'HRA COMMUNAUTÉ :

- › Une enveloppe sur la période 2010-2015 d'un montant de **1 020 694 €**
- › Un montant consommé fin 2014 de **1 007 209 €**
- › soit un taux de consommation de **98,67 %**

#### QUELQUES RÉALISATIONS POUR L'ANNÉE 2015 :



*Salle des sports à Plounevez-Moëdec*



*Aménagement des abords de la gare de Plouaret*

### COMMUNE DE PERROS-GUIREC :

- › Une enveloppe sur la période 2010-2015 d'un montant de **345 000 €**
- › Un montant consommé fin 2014 de **307 062 €**
- › soit un taux de consommation de **89 %**



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CENTRE-TRÉGOR :

- › Une enveloppe sur la période 2010-2015 d'un montant de **861 712 €**
- › Un montant consommé fin 2014 de **645 557 €**
- › soit un taux de consommation de **74,92%**

### QUELQUES RÉALISATIONS POUR L'ANNÉE 2015 :



Rénovation de la salle communautaire de sports de Cavan



Ecole à Prat

Zoom sur

## LE CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2016-2020 NOUVELLE GÉNÉRATION

Le « Contrat de Territoire 2010-2015 » arrivant à échéance, l'année 2015 fût également marquée par la nécessité d'élaborer un nouveau Contrat pour la période 2016-2020.

Le Contrat 2016-2020, dit de « seconde génération », est constitué de quatre volets :

- › **un volet « départemental »** (recense les investissements importants réalisés par le Département sur le territoire : collèges, routes...),
- › **un volet « social »** (recense les engagements du Département, de l'EPCI et des communes en matière de développement social et médico-social),
- › **un volet « structurant »** (soutien financier pour des investissements à vocation intercommunale),
- › **un volet « local »** (soutien financier pour des investissements communaux).

**Pour ces deux derniers volets, le soutien financier du Conseil Départemental est de 5 698 797 € pour la période 2016-2020.** Au moins la moitié de cette enveloppe doit être allouée au volet « structurant ».

En mai 2015, le Conseil Départemental a fait connaître les spécificités et modalités d'élaboration des Contrats 2016-2020. **Pour le territoire de Lannion-Trégor Communauté (LTC), l'élaboration du Contrat fût confiée à un comité de pilotage** présidé par Nicole MICHEL (Conseillère départementale référente pour le territoire de LTC) et Joël LE JEUNE (Président de LTC) et réunissant les Conseillers départementaux du territoire, les Vice-présidents et Conseillers délégués de LTC, l'ensemble des Maires du territoire ainsi que les représentants du Conseil de Développement de LTC. **Ce Comité de Pilotage s'est réuni trois fois : le 25 juin 2015** (présentation des modalités d'élaboration du Contrat et premier recensement des projets communaux), **le 23 septembre 2015** (validation du Projet Partagé de Développement et affinement du recensement des projets communaux) et **le 3 décembre 2015** (priorisation des projets communaux au sein de chaque commune) ; l'objectif étant de finaliser le document pour le printemps 2016.



# LES POLITIQUES CONTRACTUELLES ET LA PROSPECTIVE

## UN PACTE FINANCIER ET FISCAL POUR LE MANDAT

En milieu d'année 2015, ce Comité de pilotage a aussi démarré le travail d'élaboration du Pacte financier et fiscal définissant les relations entre les communes et la communauté. Ce pacte dresse l'état des ressources du territoire tant en fonctionnement qu'en investissement et définit les stratégies à même de les optimiser. Il décrit et prévoit les flux au sein du bloc communes/communauté.

Le pacte comprend notamment la définition de la politique de fonds de concours et de subventions que la communauté versera aux communes, aux entreprises et aux structures intervenant dans le champ de ses compétences.

Est également élaboré, dans le cadre de ce pacte, le programme pluriannuel d'investissement de la communauté d'agglomération.

L'objectif est que l'ensemble de ces documents soit adopté au printemps 2016.

## LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

Au-delà du contrat de territoire signé avec le Département, la Communauté d'agglomération fait appel, pour le financement de ses projets, à plusieurs autres cadres contractuels s'appliquant à la période 2014-2020, dont elle a participé à l'élaboration :

- › **Le contrat de partenariat Pays du Trégor-Goëlo - Région - Europe** a été signé en juin 2015. Il porte sur une enveloppe de fonds régionaux de 4,7 millions d'euros pour la première période allant de 2014 à 2017. Les «priorités de développement» affichées dans ce contrat servent aussi de cadre pour les volets **territoriaux des programmes européens des fonds FEDER** (Investissement Territorial Intégré) (projet du pays validé par la Région au printemps 2015, enveloppe de 2,1 millions d'euros) et **FEADER (LEADER)** (dépôt du projet en janvier 2016, enveloppe attendue de 1,2 millions d'euros). Un troisième volet reste en attente : le **FEAMP** dédié à la mer et l'aquaculture. Le Comité unique de Programmation local, dont être membre LTC, s'est réuni pour la première fois en septembre 2015.
- › **Le Contrat de Plan Etat-région.** L'Etat a fait connaître en juin 2015 les modalités de financement relatives au volet territorial du CPER, et les premiers projets ont pu être déposés à l'automne.

## L'ENTENTE INTERCOMMUNAUTAIRE BREST MÉTROPOLÉ-MORLAIX COMMUNAUTÉ - LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Cette Entente intercommunautaire est un cadre d'élaboration de stratégies prospective partenariales, notamment, en matière de développement économique, d'accessibilité et de déplacement.

La conférence de l'Entente s'est réunie à plusieurs reprises en 2015 pour travailler sur ces thématiques.

# L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Depuis le 16 juin 2015, date d'installation du Conseil communautaire suite à l'adoption d'un accord local fixant le nombre et la répartition des sièges des conseillers par les communes, la Communauté d'agglomération compte 76 conseillers titulaires et 23 suppléants.

L'organisation institutionnelle est la suivante :

## LE BUREAU EXÉCUTIF

**Composé du président, des vice-présidents et du conseiller délégué chargé des relations avec la SEM Lannion-Trégor,** il prend, sur délégation du conseil, un certain nombre de décisions sur les affaires courantes (attribution d'aides, avenants de marchés publics...). Il émet un avis sur tous les autres dossiers. Il prend part à la stratégie de développement de la communauté et étudie les dossiers présentés par les commissions de travail :

### Le Président :

- › **Joël Le Jeune :**  
Maire de Trédrez-  
Locquémeau

### Les Vice-présidents :

- › **André COENT :**  
Affaires générales et projets  
Maire de Plouzélambre

- › **Paul LE BIHAN :**  
Services à la population  
Maire de Lannion

- › **Erven LEON :**  
Economie, formation  
professionnelle et innovation  
Maire de Perros-Guirec

- › **Claudine FEJEAN :**  
Habitat et cadre de vie  
Adjointe au Maire de Lannion

- › **Delphine CHARLET :**  
Culture et équipements  
(Ti dour et Carré Magique)  
Adjointe au Maire de Lannion

- › **Jean-Claude LAMANDE :**  
Economie agricole, aménagement  
de l'espace et environnement  
Adjoint au Maire  
de Plestin-Les-Grèves

- › **Maurice OFFRET :**  
Urbanisme et aménagement  
du territoire  
Maire de Cavan

- › **François BOURIOT :**  
Finances et budgets  
Maire de Trélévern

- › **Alain FAIVRE :**  
Eau potable  
et assainissement  
Maire de Trébeurden

- › **Paul DRONIOU :**  
Tourisme  
Maire de Trégastel

- › **Christian LE FUSTEC :**  
Energie  
Conseiller municipal  
de Plouaret

- › **Pierrick ROUSSELOT :**  
Sports et équipements  
(Planétarium  
et Aquarium marin)  
Maire de Saint-Quay-Perros

- › **Jean-François LE GUEVEL**  
Numérique  
Maire de Caouënnec-Lanvézéac

- › **Patrice KERVAON :**  
Actions sociales  
Adjoint au Maire de Lannion

### Le conseiller délégué chargé des relations avec la SEM Lannion-Trégor

- › **Hervé GUELOU :**  
Maire de Plufur

Le bureau exécutif



## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Composé des membres du Bureau exécutif, des conseillers délégués et des Maires des communes**, il émet un avis sur les dossiers présentés, peut faire des propositions et amener des sujets de réflexion concernant les champs de compétences de LTC.

### Les conseillers délégués :

› **Annie BRAS-DENIS :**

Démocratie locale  
et communication  
*Maire de Plouaret*

› **Pierre TERRIEN :**

Pôle Phoenix  
à Pleumeur-Bodou  
*Maire de Pleumeur-Bodou*

› **Gervais EGAULT :**

Enseignement supérieur  
et recherche  
*Maire de Louannec*

› **Bernadette CORVISIER :**

Transports  
*Conseillère municipale  
de Lannion*

› **Jean-Yves KERAUDY :**

Equipements structurants  
à caractère économique  
*Conseiller municipal  
de Perros-Guirec*

› **Michelle PRAT-LE MOAL :**

EHPAD du Gavel  
*Adjointe à Trébeurden*

› **Françoise NIHOARN :**

CISPD  
*Adjointe à Pleumeur-Bodou*

› **François PRIGENT :**

Déchets  
*Maire de Lanvellec*

## LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

**Composées des conseillers communautaires et de conseillers municipaux**, elles regroupent les grands domaines d'action de la communauté. Ces commissions de travail sont à l'initiative de tous les dossiers et projets portés par l'Agglomération.

Elles sont au nombre de 6 et s'organisent de la façon suivante :

› **Commission n° 1 - Affaires générales, projets et finances**

› **Commission n° 2 - Economie, emploi, tourisme, enseignement supérieur, recherche, formation et innovation**

› **Commission n° 3 - Eau et assainissement, déchets ménagers, voirie**

› **Commission n° 4 - Habitat, cadre de vie, foncier, urbanisme et déplacements**

› **Commission n° 5 - Economie agricole, aménagement de l'espace rural, environnement et énergie**

› **Commission n° 6 - Sport, culture, équipements structurants et services**

À noter que, sur décision du Conseil communautaire du 30 septembre 2014, des conseillers municipaux, non conseillers communautaires, participent aux commissions de travail communautaires. Cette participation est en fait réservée aux communes comptant un ou deux conseillers communautaires afin que ces dernières puissent être représentées au sein de chaque commission.

Au total, ils sont 38 conseillers municipaux à participer à ces commissions.

Par ailleurs, des membres du Conseil de développement de Lannion-Trégor Communauté participent également à ces commissions thématiques, soit 8 membres.



# LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LA COMMISSION CONSULTATIVE

Le Conseil de développement de Lannion-Trégor Communauté a été créé à l'automne 2014, au sein du Conseil de développement du Pays du Trégor-Goëlo.

Au premier trimestre 2015, des membres ont été désignés comme référents pour devenir membres réguliers des 6 commissions de travail de LTC (1 à 2 référents par commission de travail).

Le Président de la Communauté d'agglomération a saisi le Conseil de développement pour produire un avis et des propositions sur deux axes importants du projet de territoire alors en cours d'élaboration : l'accessibilité, en particulier pour faciliter les relations entre le territoire de LTC et le nord Finistère, ainsi que sur la politique en matière de sport et de culture.

L'ADEUPa a assisté le Conseil de développement à l'occasion de plusieurs réunions de travail sur le thème de l'accessibilité.

Comme il a été dit plus haut, le Conseil de développement a participé à l'élaboration du projet de territoire à travers les ateliers de travail et les commissions. Entre avril et juin 2015, il a conduit la phase de recueil et d'analyse des avis de la population sur la stratégie soumise à la consultation du public.

La communauté a par ailleurs réorganisé en fin d'année 2015 ses **commissions consultatives** afin de valoriser le travail dans la durée réalisé avec le Conseil de développement: les trois anciennes commissions (assainissement, déchets, transports) sont fusionnées en une seule, le Conseil de Développement compose le collège des structures associatives et socio-professionnelles, un collège de personnes qualifiées est créé pour associer en tant que de besoin des structures spécialisées sur ces thématiques données. Le collège des élus est étendu à l'ensemble du conseil communautaire.

## PERSPECTIVE D'UNE NOUVELLE FUSION : UN TRÉGOR UNI AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

**La loi NOTRe du 7 août 2015, en relevant le seuil minimal de population des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre à 15 000 habitants, prévoit la réorganisation des intercommunalités.**

Pour ce faire, le préfet a publié le 13 octobre 2015 un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale pour le département.

Ce projet prévoit la fusion de Lannion-Trégor Communauté avec les communautés de communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux. Les bureaux communautaires des trois communautés se sont réunis le 29 octobre 2015 pour échanger sur ce projet de fusion.

Au cours de cette réunion, les élus ont mené un travail d'interconnaissance des trois territoires qui leur a permis de conclure à la cohérence du territoire qui serait créé par la fusion.

Dès cette première réunion, les chantiers à entreprendre sur 2016 ont été identifiés.



# TRANSFORMER NOS RESSOURCES EN RICHESSE

LAKAAT AN DANVEZIOÙ A ZO GANIMP DA VEZAÑ PINVIDIGEZHIOÙ

## 1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Lannion-Trégor Communauté dispose d'un outil majeur pour assurer le développement économique de son territoire et de ses entreprises : son parc immobilier industriel locatif qui héberge aujourd'hui plus de 230 entreprises.

Cet outil correspond à un réel potentiel d'attractivité du territoire sur lequel il est important de communiquer. Ainsi, Lannion-Trégor Communauté a entamé en 2015 une démarche de promotion à vocation économique qu'elle entend renforcer en 2016 par le recrutement d'un(e) chargé(e) de promotion et prospection économique.

### 1.1 L'IMMOBILIER INDUSTRIEL LOCATIF

#### Faits marquants en 2015

- › Intégration des locaux du Centre Trégor
- › Acquisition de la moitié du site ex-ALU au 4, rue de Broglie à Lannion
- › Livraison de l'extension de l'Hôtel d'entreprises Espace Bienvenue à Lannion sur 2000 m<sup>2</sup> - atelier Eca Faros
- › Echanges sans soulte des locaux Eca Faros rue Galilée et rue Pascal Lannion
- › Livraison de l'hôtel d'entreprises Espace Libois à Lannion : 2 000 m<sup>2</sup> loués à Ericsson et Open
- › Livraison de l'Hôtel d'entreprises agroalimentaire de BAC à Plounévez-Moëdec : location Ti Patate
- › Lancement des acquisitions extensions des hôtels d'entreprises Bourseul 2 à Lannion et Prolann à Rospez
- › Vente de 3 bâtiments : Le Roux, INSK, Keopsys

#### Perspectives

- › Livrer les hôtels d'entreprises Rospez et Bourseul 2
- › Lancer l'extension de l'Espace Pascal à Lannion : Mulann
- › Engager les études relatives à l'hôtel d'entreprises BAC phase 2
- › Réaménager les locaux de l'Espace Galilée à Lannion
- › Etudier l'extension du 11, rue Pascal à Lannion

#### Chiffres clés au 31/12/2014

- › Parc immobilier de **135 000 m<sup>2</sup>**
- › **230** locataires (+33)
- › **90%** de remplissage
- › **97** transactions en 2015 contre 55 en 2014
- › **3 520 000€** HT de loyers facturés
- › Budget d'investissement : **6 253 192 €** HT
- › Evolution par rapport à 2014 :
  - **42** nouveaux locataires et 9 départs
  - **41 595 m<sup>2</sup>** loués
  - **954 753€** HT de loyers facturés





## 1.2 LES ESPACES D'ACTIVITÉS

### Faits marquants en 2015

- › Intégration de la Communauté de Communes du Centre Trégor : 3 nouveaux espaces d'activités
- › Création de la desserte en assainissement collectif sur l'espace d'activités de Beg Ar C'hra à Plounevez-Moëdec

### Perspectives

- › Etendre l'espace d'activités de Kergadic à Perros-Guirec
- › Créer l'espace d'activités de Trévou-Tréguignec
- › Requalifier la partie ancienne de l'espace d'activités de Kerbiquet à Cavan et celle de Ploumilliau

### Chiffres clés 2015

- › **357** ha de surface totale
- › **37** ha de surface disponible
- › **114** ha d'extension possible
- › **5** ventes :
  - 18 505 m<sup>2</sup>
  - 398 882,50 € HT





## 1.3 LE SOUTIEN À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

### Faits marquants en 2015

- › L'accélérateur commercial « le 222 Business Pool » lancé
- › 9 start-ups créées
- › Mulann entrée en bourse (EuroNext)
- › Eco-compteur labellisée « entreprise Bienveillante »
- › Intégration de Prédicis dans le top 100 européen de l'EBG (croissance de plus de 200 % dans le digital)



### Chiffres clés 2015

- › **107 500 €** d'avance remboursable pour l'amorçage du 222 business pool
- › **50 000 €** d'aide à l'immobilier (Ekko Lachiver et Del Ingénierie)
- › **15 000 €** pour le recrutement de 1<sup>er</sup> commercial (Mulann)

### Perspectives

- › Lancer une réflexion collective avec les partenaires du développement économique autour du projet de Maison de l'Entreprise

## 1.4 LES FILIÈRES

### Faits marquants en 2015

- › Obtention du label French Tech via la candidature Brest Tech+
- › « 2015 : Année de la lumière » (congrès CMOI sur les mesures optiques, conférences thématiques...)
- › Lancement du projet Photonics Park (phase travaux relatifs aux « bureaux »)

### Perspectives

- › Mettre en œuvre opérationnellement le label French Tech Brest + (inclus changement de logo)
- › Construire un bâtiment accueillant la future tour de fibrage du Photonics Park
- › Accompagner l'acquisition de la tour de fibrage
- › Préparer 1 CDAC : Cycles Le Bon
- › Soutenir la création ou reprise de commerces (Ile Grande, Cavan, Trédrez-Locquémeau...)

### Chiffres clés 2015

- › **37 500 €** de subvention à la French Tech Brest +
- › Plus de **900 000 €** de financement nécessaire à l'acquisition d'une tour de fibrage (financée pour **137 500 €** par LTC)
- › 2 CDAC : Super U (Trégastel) et la Cervoiserie (Lannion)
- › **78 575 €** d'aides et fonds de concours pour la création et la reprise de derniers commerces
- › **12 600 €** d'aides aux infrastructures maritimes





## 1.5 L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE

### Faits marquants en 2015

- › Dépôt du dossier de demande de labellisation campus des métiers et des qualifications
- › Négociations relatives au CPER Innovation et Recherche 2015-2020
- › Inauguration du télé-amphithéâtre UEB C@mpus de l'IUT
- › Fête de la Science : + 400 visiteurs
- › Ouverture de la formation scaphandrier par Cap Plongée
- › Soutien au colloque Journalisme et dispositifs numériques

### Chiffres clés 2015

- › Validation de la convention de site Contrat Plan Etat Région : soutien de LTC de **1 098 500 €** sur une enveloppe totale de **10 070 000 €**
- › CODESUP : **150 000 €** par an de soutien aux établissements d'enseignement supérieur
- › Soutien à PEPITE : **21** étudiants accompagnés à la création d'entreprise (**4 500 €**)
- › Cofinancement de 2 bourses de thèses aux laboratoires IRISA et FOTON : **30 000 €** par an

### Perspectives

- › Capitaliser sur la récente labellisation « Campus des métiers et Qualifications » métiers et usages du numérique
- › Ouvrir une classe ATS (Adaptation Technicien Supérieur) à la rentrée 2016 au Lycée Le Dantec
- › Accompagner la création d'une chaire de recherche en cybersécurité à l'IUT de Lannion
- › Ouvrir la Plateforme de formation dédiée à la Fibre Optique au Lycée Le Dantec
- › Suivre la contractualisation du CPER 2015-2020 incluant des travaux de rénovation à l'IUT, des travaux d'adaptation au CROUS, un soutien à la recherche photonique, numérique et cyber
- › Livrer les travaux de l'Espace Vie Etudiant à l'IUT et réaliser des travaux d'adaptation de locaux pour la licence professionnelle au lycée Le Dantec
- › Mettre en place des formations sur mesure pour les entreprises dans le secteur du Numérique via la démarche « Pen Breizh »



## 1.6 LE NUMERIQUE

### Faits marquants en 2015

- › Arrivée d'un opérateur de télécommunication privé sur Pégase : Blue Services
- › Déploiement FTTH sur Lannion par Orange et, plus particulièrement, sur l'Espace d'Activités de Pégase
- › Soutien Logistique Optique mis en œuvre sur les communes de Ploubezre et Ploulec'h

### Chiffres clés 2015

- › **3 000** logements raccordables en FTTH sur la commune de Lannion

### Perspectives

- › Accompagner le déploiement FTTH sur la commune de Lannion par Orange (fonds propres Orange)
- › Aider au déploiement du FTTH sur les communes de Caouennec-Lanvezeac, Quemperven et Tonquedec réalisé par le syndicat mixte Mégalis Bretagne Très Haut Débit (1 216 logements financés à hauteur de 445€ par prise par LTC)

## 1.7 L'ANIMATION ET LA PROMOTION

### Faits marquants en 2015

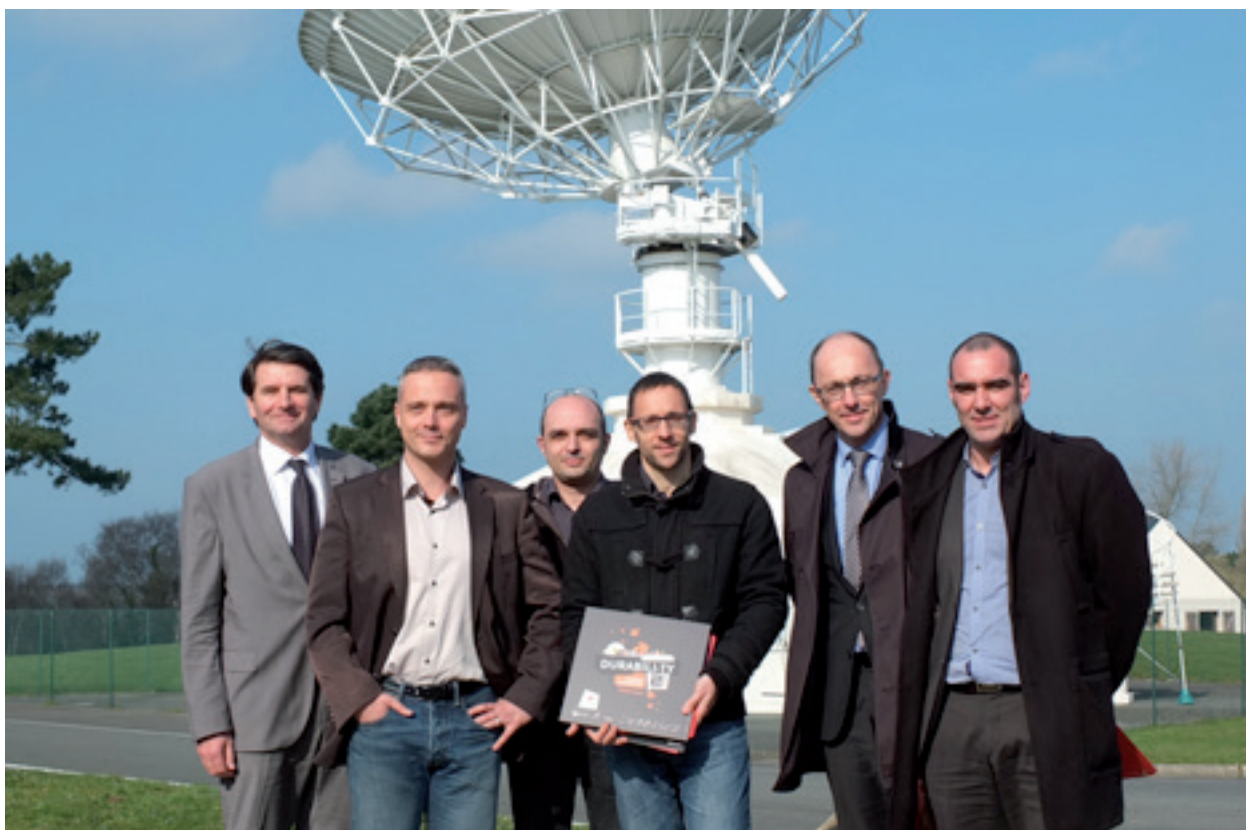
- › Participation au Salon de l'Immobilier à Paris (SIMI)
- › 1<sup>er</sup> colloque Numérique et Tourisme
- › Participation à la démarche Ligne Grande Vitesse et à l'exposition Bretagne Grande Vitesse
- › Remise des prix du concours Durability
- › Participation à l'évènement Libre en Fête

### Chiffres clés 2015

- › Concours Durability : **82 300 €** de dotations pour **4** lauréats, **16** sponsors locaux et régionaux

### Perspectives

- › Mettre en application des terrains de jeu de l'innovation : Batintel (bâtiment intelligent), Gimty (tourisme collaboratif), Lora (capteurs de mesure des consommations basse fréquence) et Voxpass (transcription de compte- rendus de réunion)
- › Organiser un évènement de type festif à destination des entrepreneurs à l'occasion de la venue du cirque Plume : « Lannion, Business Friendly »
- › Participer au salon des entrepreneurs à Paris, et au salon de l'Immobilier
- › Mettre en ligne un site Internet dédié à l'économie
- › Lancer la campagne de communication « Tout vivre en Côtes d'Armor »







## 2. DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

### 2.1 L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

En 2015, le Pôle Cavan a rejoint l'Office de Tourisme Communautaire de Lannion-Trégor Communauté et devient ainsi le 5<sup>ème</sup> pôle d'un dispositif d'accueil en constante évolution. La compétence Tourisme est donc exercée sur 37 communes et les actions menées avec l'Office de Tourisme de Perros-Guirec (mutualisation des moyens initiée en 2014) ont porté ses fruits. Le nombre de partenaires augmente et prouve toute la confiance qui est désormais accordée à l'EPIC par des socio-professionnels bien intégrés au fonctionnement et à la gouvernance de la structure (renouvellement des filières et nomination de nouveaux représentants en Février 2015). L'année est marquée par un nombre record de visiteurs et a commencé dès mars 2015 avec les grandes marées.

#### Faits marquants en 2015

- › Création du pôle Cavan déclaré d'intérêt communautaire et intégration de l'offre touristique du Pôle dans l'offre globale de l'Office de Tourisme Communautaire (37 communes constituent la Zone Géographique d'Intervention en 2015)
- › Acquisition de 40 nouveaux Vélek'tro et d'un triporteur avec habillage aux couleurs de la Destination pour ces véhicules. Le parc en 2015 : 102 véhicules au total, 32 points de location et un meilleur maillage du territoire
- › Elargissement du dispositif Wifi territorial et acquisition de mobilier urbain installé à l'extérieur de 3 BIT pour une consultation possible 24/24
- › Elargissement des actions portées par les Animateurs numériques du territoire
- › Lancement de l'application Côte de Granit rose Tour
- › Augmentation des ventes Boutique et Billetteries (dont Pass Parc du Râdome)
- › Soutien à La « Route des Loisirs »

#### Chiffres clés 2015

- › **446** partenaires
  - › **249 303** visiteurs dans les bureaux d'information touristique
  - › **84 866** demandes guichets traitées
  - › **1 002 530** pages vues sur le site Internet
  - › **12 268** connexions au Wifi territorial
  - › **1 822** locations de Vélek'tro
- 
- › Mise en place du passeport partenaires
  - › Mise en place de la première Bourse d'échange de documentation
  - › Lancement de la Destination régionale Côte de granit rose Baie de Morlaix et concrétisation des actions communes suivantes : Campagne à bord de l'Armorique et Etude ETIS / développement durable sur la Destination



## Perspectives

- › Créer et mettre en place « l'Entente Trégor Côte de Granit rose » et assurer le portage financier de l'Entente par l'OTC LTC
- › Ré-aménager le Bureau d'Information Touristique de Trégastel
- › Lancer la nouvelle version du site internet [www.bretagne-cotedegranitrose.com](http://www.bretagne-cotedegranitrose.com)
- › Développer et étendre la Campagne « Welcome c'est beau ici »
- › Faire participer l'OTC TLC à la construction et l'élaboration de la campagne Primo visiteurs « Viens en Bretagne » (à hauteur de 21 000 € /an sur 3 ans) en partenariat avec : la Baie de Morlaix, Brest Métropole Océane, St Brieuc Agglomération, Quimper Communauté, Rennes Métropole, Lorient Bretagne Sud et la Région Bretagne.
- › Renouveler la marque Qualité Tourisme (Audit programmé en Décembre 2016)
- › Lancer le projet du Centre de Contact pour l'OTC LTC



Zoom sur



## LE CENTRE DU SON

Situé sur la commune de Cavan, au sein du pôle Centre Trégor, le Centre du son fédère plusieurs équipements originaux et complémentaires : un sentier musical, un jardin sonifère, des cabanes d'écoute qui sont des créations exploitées pour de l'expérimentation sur la thématique du sonore, comme parc loisirs touristique, comme espace d'éducation au sonore et à l'écoute, ou comme lieu d'animation locale.

Depuis 2008 la structure évolue en « Centre de ressources du sonore » afin de proposer des prestations de conseils et d'expertises pour les particuliers, les entreprises ou les collectivités, et afin de développer les expérimentations et études, les créations sonores, les actions éducatives.

Le site est ouvert au public du 1er avril au 11 novembre chaque année, public qui ne s'y trompe pas puisqu'en 2015 plus de 5900 individuels l'ont visité ainsi que 7300 scolaires et 1400 personnes en groupes excursionnistes, plus 1800 spectateurs des différentes manifestations ou ateliers (animation culturelle locale).

Depuis l'ouverture, le site totalise 102 000 visites de loisirs touristiques, 80 000 scolaires en animations pédagogiques d'éveil à l'écoute, 34 400 visites de groupes divers (centres médicaux sociaux, centres de loisirs...). 40% de la fréquentation provient du Trégor. Plus 19 000 spectateurs des différentes manifestations ou ateliers.

## 2.2 L'AQUARIUM MARIN DE TRÉGASTEL

Sous les chaos de granit rose, l' Aquarium Marin de Trégastel dévoile les secrets de la vie sous-marine des mers de Bretagne, diversifiée, colorée et surprenante. Les milieux de vie des espèces sous-marines bretonnes sont recréés en trois univers distincts : la zone des Embruns, la vie sur le haut de plage, celle des Marées, celle des Profondeurs. Dans les bacs les visiteurs retrouvent la faune emblématique de la Manche. Ils peuvent observer également des espèces peu visibles à l'œil du promeneur, dont les hippocampes, gorgones, spirographes et anémones-tomate. L' Aquarium Marin propose également des expositions, des sorties estran et algologie, une chasse aux œufs de raies, des visites guidées.

Rappel des missions de l' Aquarium Marin de Trégastel :

- › Présentation d'espèces vivantes au public
- › Accueil du public individuel et groupes
- › Éducation à l'environnement
- › Mission scientifique

### Faits marquants en 2015

- › 3 expositions thématiques permettant de compléter la visite de l'aquarium : « Coquillages et poissons naturalisés de Bretagne », « À la découverte des mondes sous-marins », Photos sous-marines du concours photo de l'aquarium
- › Organisation de visites guidées : découverte de l'Estran, sorties Algologie, Sorties « laisse de mer »
- › Concours de photos sous-marines plébiscité par de nombreux photographes et un jury composé de professionnels du monde de la Mer

### Chiffres clés 2015

- › **60 136** visiteurs en 2015
- › **19** sorties organisées
- › **4<sup>e</sup>** équipement le plus visité dans les Côtes d'Armor – C'est l'un des équipements phares de la Destination Perros-Guirec Côte de Granit Rose

### Perspectives

- › Entamer une réflexion sur les perspectives de l'aquarium pour réfléchir à un parcours de visites plus long, procéder à certains aménagements afin de prendre en compte les attentes du public qui évoluent
- › Mettre en place de nouvelles expositions : « Quand le réchauffement climatique jette un froid sur la planète » de l'Espace des Sciences, « Laisse de mer, source de vie », « La Coquille Saint-Jacques »
- › Sécuriser le système de pompage en mer







Zoom sur

## LE PLANÉTIARIUM DE BRETAGNE

Equipement à vocation touristique, culturelle et scientifique, le Planétarium, qui a accueilli en 2015 41 908 visiteurs, a pour objet la découverte de l'astronomie et de l'espace. Il possède une salle hémisphérique, avec un système vidéo de très Haute Définition.

Vitrine remarquable de l'approche scientifique du Parc du Radôme, le Planétarium prend place au sein d'un environnement touristique et ludique singulier. Un succès durable qui fait de cette structure l'un des cinq meilleurs planétariums de France. Le Planétarium de Bretagne est géré par un syndicat mixte dans lequel l'agglomération est partenaire à parts égales avec le Conseil Départemental.

Des animations ont été programmées tout au long de l'année dont deux spectacles événementiels liés à de nouvelles découvertes spatiales « Rosetta, rendez-vous avec une comète » et « New Horizons : mission pour Pluton ». De même, une action pédagogique avec les écoles du territoire à l'occasion de l'éclipse du 20 mars a été menée.

En 2016, sera, entre autres, engagée une réflexion sur les perspectives d'évolution du Planétarium de Bretagne au sein d'une offre territoriale globale, en lien avec le nouveau pôle de culture scientifique de la Région Bretagne.

Des nouvelles animations seront également programmées dont un événementiel autour de l'observation du transit de Mercure devant le soleil le 9 mai.



# CONNECTER LE TERRITOIRE

KEVREAÑ AN TIRIAD



## 1. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

### 1.1 LE SCHÉMA ROUTIER COMMUNAUTAIRE

Le schéma routier communautaire de Lannion-Trégor Communauté, défini en 2014, a pour objectifs d'améliorer et de faciliter les circulations internes et externes au territoire : accessibilité entre Lannion et la RN12 au sud et à l'ouest, accessibilité de la gare et de l'hôpital de Lannion.

#### Faits marquants en 2015

- › Validation par le conseil communautaire du projet de territoire définissant l'ordre de priorité des infrastructures routières pour améliorer la liaison vers Brest :
  1. Pont aval sur le Léguer
  2. Déviation de Ploubezre et rocade d'agglomération Sud-Est de Lannion (Boutilh – Quillero)
  3. Déviation de Plouaret

#### Perspectives

- › Mettre en cohérence le projet de territoire de LTC et le Schéma Départemental d'Aménagement Routier (SDAR) des Côtes d'Armor
- › Lancer le concours de maîtrise d'œuvre pour le pont aval sur le Léguer





## 1.2 LA VOIRIE ET LES ESPACES VERTS

Le service voirie / espaces verts a réalisé de nombreux chantiers pour les communes du territoire, mais également pour les différents services de l'agglomération.

### Faits marquants en 2015

- › Terrassement pour conteneurs enterrés
- › Création de petits enrochements
- › Extension de réseaux d'eau pluviale
- › Réalisation d'enduits superficiels et de point-à-temps sur plusieurs voiries et parkings
- › Aménagement et sablage de trottoir
- › Aménagements paysagers sur divers espaces de LTC : espaces d'activités, déchèteries, espaces immobiliers, siège de LTC
- › Entretien courant des espaces extérieurs de LTC (balayage, épareuse, tonte...)

### Perspectives

- › Poursuivre le renouvellement du matériel
- › Réaménager les ateliers communautaires
- › Renforcer les effectifs afin de répondre à la demande et aux besoins des communes

### Chiffres clés 2015

- › **973 000 €** de travaux facturés
- › Travaux sur **20** collectivités
- › Renforcement du service (Un emploi titulaire supplémentaire)



Zoom sur

## LE SCOT

Le Syndicat mixte s'emploie à mettre en œuvre des orientations du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) approuvé en mars 2013, en aidant les Communes à lancer leur procédure de mise en compatibilité, et en faisant vivre les outils d'animation prévus :

- › Les Rencontres du SCoT, qui permettent de suivre les évolutions du droit et les nouvelles pratiques de l'aménagement,
- › Des visites d'opérations exemplaires, qui permettent de bien identifier les bonnes questions à se poser avant de réaliser son projet, les bonnes pratiques à intégrer, les écueils à éviter,
- › Un conseil technique et juridique personnalisé aux Communes,
- › Un observatoire complet, Gouizidig, qui réunit l'ensemble des connaissances existantes sur le Trégor, et permet de mesurer au fil de l'eau l'atteinte des objectifs du schéma.
- › Des outils pédagogiques pour se mettre à l'aise avec la pratique de l'urbanisme, le Mémo de l'aménagement et du Trégor et le cycle de formation Quesaco.

L'année 2015 a également permis de commencer le travail sur l'élaboration d'un second SCoT, à l'échelle des 60 Communes du nouveau périmètre. Le Syndicat mixte a avancé sur les travaux d'études préalables et a organisé les premiers échanges sur les sujets-clefs, à travers notamment le cycle Parlons Commerce. Le travail d'élaboration devrait se prolonger jusque 2017.



## 2. DÉPLACEMENTS

Le service transports a travaillé à adapter ses services aux communes entrantes et à améliorer ses services existants.

### Faits marquants en 2015

- › Démarrage de l'élaboration du plan de déplacement 2016-2020
- › Création au 1er juillet de la plate-forme relations-usagers mutualisée entre les services transport et déchets ménagers (prise de réservation pour la navette express)
- › Fusion avec la Communauté de Communes du Centre-Trégor avec l'intégration du service TAD Cavan
- › Expérimentation des racks à vélo sur la ligne 30 Lannion-Morlaix en période estivale
- › Acquisition de deux véhicules adaptés pour les personnes à mobilité réduite pour assurer le service Agglo Mobi

### Perspectives

- › Mettre en œuvre certains aspects du plan de déplacement : ligne rurale, refonte des règlements de service de taxis, nouvelles modalités de paiement, tarification sociale
- › Traiter les demandes de réservations des services Agglo Mobi et TAD Cavan via la plate-forme relations-usagers de LTC
- › Gérer la ligne interurbaine circulant sur la Côte de Granit Rose (ligne 15 du CD22) à partir du 1 août 2016
- › Travailler en collaboration avec Morlaix Communauté sur un projet billettique
- › Créer une nouvelle communication transport

### Chiffres clés 2015

- › Fréquentation stable des lignes régulières des transports en commun
- › **49 700 €** de participation aux transports des sorties scolaires des élèves du territoire
- › **21 000** passagers transportés en période estivale avec les navettes « Le Macareux »
- › **Hausse de 10%** de la fréquentation sur le service Agglo Mobi
- › **40 000 €** d'aides versées aux communes pour l'aménagement de voies cyclo-piétonnes



Zoom sur

## L'AÉROPORT DE LANNION - CÔTE DE GRANIT

En 2015, l'aéroport reste au cœur de toutes les attentions : Outil indispensable de la dynamique économique locale, l'aéroport et son syndicat mixte ont mené de nombreuses actions en 2015. Inscrit dans son projet de territoire, le maintien de la plateforme aérienne nécessite de retravailler un projet de gouvernance du syndicat mixte de l'aéroport (acté en 2016) alors que certains de ces membres souhaitent arrêter leur soutien financier.

Parallèlement, Lannion-Trégor Communauté lance une enquête qualitative auprès de la vingtaine d'entreprises les plus utilisatrices de la ligne aérienne au sujet de leurs usages, leurs attentes en terme de services... et préparer d'ores et déjà la suite à donner à la Délégation de Service Public arrivant prochainement à échéance.

En 2015, la participation de Lannion Trégor Communauté a été de 761 163 € pour la ligne Lannion-Paris. 31107 passagers commerciaux en 2015 ont fréquenté la ligne.

# 3. ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Lannion-Trégor Communauté est desservie par deux gares à Plouaret et Lannion, qui accueillent des TGV et des TER.

L'Agglomération accompagne les acteurs principaux de l'accessibilité ferroviaire (SNCF et Région Bretagne), mais elle agit aussi directement pour améliorer les conditions d'intermodalité entre les trains et les autres modes de déplacements.

## Faits marquants en 2015

- › Poursuite du programme d'aménagement des abords de la Gare de Plouaret-Trégor (acquisition et démolition de 3 anciens logements SNCF, aménagement d'un parking supplémentaire d'une cinquantaine de places)
- › Réouverture le 16 Janvier 2015 de la voie ferrée Lannion-Plouaret après des travaux de modernisation cofinancés par l'Etat, la Région, Lannion-Trégor Communauté, le Département et la SNCF
- › Amélioration des correspondances des lignes urbaines de Lannion et de la ligne 30, avec les horaires des trains à Lannion

## Perspectives

- › Réaliser l'installation d'une passerelle au-dessus des voies 1 et 2 à la Gare de Plouaret-Trégor par la SNCF
- › Finaliser le programme d'aménagement des abords de la Gare de Lannion (acquisition foncière, demande de subventions, études), en vue de démarrer les travaux début 2017



## Chiffres clés 2015

- › L'Agglo a investi **85 000 € TTC** sur les abords de la Gare de Plouaret-Trégor (subventions de **20%** de la Région Bretagne et de **11.8%** du Département des Côtes d'Armor)



## 1. HABITAT ET FONCIER

Les actions de l'agglomération en matière d'habitat ont comme objectif principal, de permettre l'installation de tous les ménages sur le territoire intercommunal et d'aider les communes dans leurs politiques foncières et d'urbanisme.

### 1.1 LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

#### Faits marquants en 2015

- › Élaboration du diagnostic et définition des orientations du futur PLH
- › Travail en interne sur les pistes de programmes d'action
- › Création de la Conférence Intercommunale du Logement et concertation sur la réalisation du plan partenarial de la demande en logement social
- › Poursuite de la politique active de soutien à la production de logements sociaux (aides aux communes, aux bailleurs)
- › Mise en état de carence de la Ville de Perros-Guirec : Délégation de son droit de préemption urbain à l'Etat
- › Suivi d'opérations en portage foncier

#### Perspectives

- › Réaliser le diagnostic pour les territoires des communautés de communes du Haut Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux
- › Poursuivre le travail sur le programme d'actions à l'échelle de LTC et pour le compte de ces 2 intercommunalités



#### Chiffres clés 2015

- › **76** nouveaux logements sociaux publics financés sur 5 communes différentes : Lannion (3), Louannec (13), Perros-Guirec (43), Pleumeur-Bodou (5) et Ploubezre (12)
- › **179 000 €** d'aides communautaires accordées aux bailleurs sociaux et communes pour la construction de logements sociaux
- › **139 000 €** d'aides distribuées aux communes pour la production de foncier viabilisé destiné au logement locatif social
- › Plus de **54 400 €** de pénalités versées par les communes SRU-DALO en déficit de logements sociaux à LTC
- › Rétrocession du portage foncier de Port l'Epine à Trélévern : **62 417,89 €**
- › Portage foncier à Plounérin-Gare : **77 000 €**
- › Portage foncier à St-Quay-Perros : **144 750 €**





## 1.2 L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

### Faits marquants en 2015

- › Poursuite du PIG (programme d'intérêt général) Anah avec Soliha 22 chargé du suivi-animation sur le territoire de l'ex-Centre Trégor
- › Lancement d'un nouveau PIG Anah avec le CDHAT chargé du suivi-animation pour le reste du territoire
- › Labellisation par l'ADEME et la Région du projet de plateforme locale de l'habitat à l'échelle du pays Trégor-Goëlo, porté par LTC, prévoyant :
  - le renforcement des services du Point info Habitat, devenant le guichet unique « habitat » du territoire
  - la mise en œuvre d'un accompagnement technique des particuliers tout au long de leur parcours de rénovation de leur logement
  - le développement de partenariats (artisans, organismes bancaires...)

### Perspectives

- › Lancer au printemps 2016 la plateforme locale de rénovation de l'habitat (renfort des services aux particuliers, développement des partenariats avec les artisans, les organismes bancaires )



### Chiffres clés 2015

#### Aides de l'ANAH\* :

- › 493 607 € d'aides Anah accordées pour 58 500 € de subventions LTC et 124 600 € d'aides FART
- › 83 propriétaires occupants aidés et 4 propriétaires bailleurs

#### Aide à la rénovation de façades :

- › 16 propriétaires aidés pour un montant de subventions de 48 000 €

#### Aide à l'ITE des toitures thermique par l'extérieur :

- › 8 propriétaires aidés pour un montant de subventions de 29 586 €, représentant 33% du montant de travaux réalisés en moyenne



## 1.3 LE POINT INFORMATION HABITAT

### Faits marquants en 2015

- › Ouverture d'une permanence délocalisée à Cavan en mars 2015
- › Ouverture d'une permanence délocalisée à Tréguier en octobre 2015
- › Labellisation du Point Information Habitat en Plateforme locale de rénovation de l'habitat et intégration de l'Espace Info Energie

### Perspectives

- › Développer de nouveaux services en avril 2016 dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme locale de rénovation de l'habitat (accompagnement technique de projets de rénovation thermique, diagnostics...)
- › Développer les permanences délocalisées à Pleudaniel et augmenter les plages d'ouverture sur le site de Lannion



### Chiffres clés 2015

#### Fréquentation :

- › **2 102** contacts cumulés de janvier à décembre 2015

En 2015, les chiffres de la fréquentation globale se sont maintenus à un niveau soutenu tout au long de l'année avec un pic de fréquentation au printemps et à l'automne et une baisse en été.

Répartition des contacts par site :

- **1 816** contacts à Lannion dont 808 visites, 858 appels et 150 mails / 268 permanences
- **86** contacts à Plouaret dont 47 visites, 38 appels et 1 mail / 31 permanences
- **79** contacts à Perros-Guirec dont 55 visites, 24 appels / 36 permanences
- **71** contacts à Plestin-les-Grèves dont 50 visites, 19 appels et 2 mails / 34 permanences
- **35** contacts à Cavan dont 18 visites, 15 appels et 2 mails / 27 permanences (démarrage en mars 2015)
- **15** contacts à Tréguier dont 6 visites, 8 appels et 1 mail / 6 permanences (démarrage en oct. 2015)

## 1.4 L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

La SEM Lannion-Trégor a pour vocation de porter des projets de développement de l'habitat ou de développement économique. Elle est un outil d'accession à la propriété. De plus, Lannion-Trégor Communauté attribue une aide à l'accession pour les particuliers, sous conditions.

### Faits marquants en 2015

- › En 2015, la SEM a connu une forte activité, avec la réalisation d'opérations d'aménagement de 3 lotissements et le lancement de leur commercialisation :

- Plestin-Les-Grèves : Acquisition foncière de 47 645 m<sup>2</sup> - 37 lots
- Trégastel : Acquisition foncière de 17 378 m<sup>2</sup> - 31 lots
- Perros-Guirec : Acquisition foncière de 8 358 m<sup>2</sup> - 16 lots

La SEM Lannion-Trégor a aussi fait des acquisitions foncières en vue de futures opérations :  
Saint Quay Perros - 25 914 m<sup>2</sup>

### Bilan de l'aide à l'accession à la propriété de LTC (acquisition dans l'ancien ou dans le neuf)

- › 94 demandes d'aide à l'accession déposées en 2015 dont 62 dossiers d'acquisition de maison de + de 15 ans (66%), 30 pour l'acquisition d'un terrain en vue de la construction d'une maison individuelle (32%) et 2 pour le financement d'un appartement de plus de 15 ans
- › 80 propriétaires aidés ou en passe de l'être pour un montant total de 240 000 €
- › Attribution d'un agrément pour la réalisation de 24 PSLA au lotissement Croas ar Lann à Lannion par Armor Habitat

### Perspectives SEM

- › Poursuivre la commercialisation des lotissements
  - Sainte-Anne / Trégastel
  - Pont ar Porthéour / Plestin
- › Commercialiser le lotissement des lauriers / Perros-Guirec
- › Lancer de nouvelles opérations (Saint-Quay-Perros, Rospez...)

### Chiffres clés SEM 2015

#### Bilan de la commercialisation 2015 faite par le Point Info Habitat :

- Trévou-Bras / Trévou-Tréguignec : 1 lot
- Park Kreiz III / Trédrez-Locquémeau : 6 lots
- Sainte-Anne / Trégastel : 21 lots
- Pont ar Porthéour / Plestin : 3 lots







## 1.5 LA GESTION DE L'URBANISME ET DU FONCIER

### Faits marquants en 2015

- › Lancement du **service Instruction des Autorisation du Droit des Sols (ADS)** le 1<sup>er</sup> juillet, formation des communes, développement logiciel avec Mégalis
- › Adhésion à l'agence d'urbanisme du Pays de Brest (**ADEUPa**)
- › Lancement de l'élaboration du **Schéma de référence centre-ville de Lannion** en co-pilotage avec la ville
- › Planification urbaine : accompagnement des procédures communales des documents d'urbanisme : assistance à maîtrise d'ouvrage (technique et juridique), maîtrise d'œuvre de petites procédures

### Perspectives SEM

- › Finaliser le Schéma de référence du centre-ville de Lannion
- › Mobiliser les outils en faveur de la rénovation urbaine des centres bourgs
- › Signer une nouvelle convention cadre avec Foncier de Bretagne
- › Réfléchir sur la compétence PLU et l'outil PLUi (enjeux, gouvernance...)
- › Préparer la prise en charge de l'instruction ADS des nouvelles communes après fusion

### Chiffres clés 2015

#### Fréquentation :

- › ADS = plus de **2 000** dossiers dont **330** permis de construire instruits en 2015 (6 mois)
- › **7** lieux de permanences bimensuelles du service instruction (**17** demi-journées de permanence instructeurs en 6 mois)
- › Acquisition de la partie Ouest d'Alcatel Lucent via l'EPFR pour un montant de **6 000 000 €**



## LE SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

7 Instructeurs, 28 communes adhérents service gratuit, participation aux commissions d'urbanisme en commune, articulation avec les révisions/ élaboration de PLU, logiciel partagé avec les communes, délais optimisés, accompagnement des administrés et de porteurs de projet.



## 2. POLITIQUE DE LA VILLE

### 2.1 LE CISPD - CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le CISPD, ou Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, est un outil au service de la politique de lutte contre la délinquance. Ce conseil souhaite s'acquitter de trois objectifs majeurs. Le premier consiste à proposer un accompagnement pour les jeunes exposés à la délinquance. Le second, repose sur l'amélioration de la prévention des violences faites aux femmes et sur l'aide aux victimes. Enfin, le CISPD espère, par ses actions, améliorer la tranquillité publique.

#### Faits marquants en 2015

- › Temps fort le 25 novembre à l'occasion de journées internationales contre les violences faites aux femmes. Conférence sur « le traitement judiciaire des violences intrafamiliales » animé par le Parquet, une Juge aux Affaires Familiales et une Juge pour enfants ; en co-organisation avec le Conseil Départemental Accès au Droit
- › Mise à jour du flyer d'information de la Maison de la Justice et du Droit
- › Reconduite de l'appel à projets « actions de prévention »
- › Poursuite des temps forts de prévention routière et prévention des conduites à risques pour les lycéens et collégiens du territoire
- › Lutte contre les violences : mise en place d'un temps de formation de 5 jours pour les partenaires sur la « gestion des conflits »
- › Mise en place d'un observatoire violences intrafamiliales
- › Signature d'un avenant au Contrat Local de Sécurité de 2015 à 2017

#### Perspectives

- › Poursuivre le partenariat avec le CDAD dans le cadre de la redynamisation de la Maison de la Justice et du Droit
- › Poursuivre l'accompagnement des partenaires - appel à projets
- › Poursuivre le travail partenarial de l'observatoire violence intra familiale
- › Consulter les cellules de citoyenneté et de tranquillité publique (consultation annuelle par canton)

#### Chiffres clés 2015

- › **67 540 €** : montant alloué aux actions de prévention des partenaires
- › **38** actions soutenues
- › **80** partenaires institutionnels et associatifs réguliers





## 2.2 LE CONTRAT DE VILLE

Conformément à la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, Lannion-Trégor Communauté est compétente en matière de politique de la Ville. Elle a notamment en charge l'élaboration du contrat de ville de Lannion, pour les quartiers prioritaires de Ker Uhel et d'Ar Santé-les Fontaines, à Lannion. Il s'agit :

- › d'un contrat piloté par l'intercommunalité mobilisant l'ensemble des partenaires concernés,
- › d'un contrat unique intégrant les dimensions sociale, urbaine et économique,
- › d'un contrat mobilisant prioritairement le droit commun de l'Etat et des partenaires institutionnels,
- › d'un contrat qui s'inscrit dans un processus de co-construction avec les habitants.

### Faits marquants en 2013

- › Finalisation du diagnostic et partage des résultats obtenus avec les partenaires
- › Définition des orientations stratégiques du contrat de ville par piliers : « Cohésion sociale »  
« Développement économique et emploi »  
« Cadre de vie et renouvellement urbain »
- › Signature du contrat de ville de Lannion le 6 juillet 2016 en présence des partenaires  
Co signataires : Préfecture 22, Ville de LANNION, Lannion-Trégor Communauté, Conseil Régional de Bretagne, Conseil Départemental 22, Caisse d'Allocations Familiales 22, Caisse des Dépôts et Consignations, Procureur de la République, Côtes d'Armor Habitat, Agence Régionale de Santé Bretagne, pôle Emploi LANNION, Direction Académique 22, les représentants des deux conseils citoyens
- › Mise en œuvre d'un programme d'actions

### Chiffres clés 2013

- › **13** porteurs de projets
- › **18** actions réalisées
- › **95 500 €** : montant alloué au programme d'actions sur les fonds spécifiques de l'Etat
- › **319 000 €** : montant des crédits de droit commun de LTC au bénéfice des quartiers prioritaires et 75 000 € en investissement

### Perspectives

- › Accompagner et soutenir les partenaires dans la mise en œuvre du programme d'actions
- › Réaliser un état des lieux des dispositifs de droit commun afin de mieux les mobiliser au service des objectifs du Contrat de Ville
- › Former et accompagner les Conseils Citoyens
- › Finaliser et valider les annexes au contrat :
  - Convention d'abattement de la TFPB (qui concerne le Bailleurs social CAH)
  - Convention d'équilibre territorial

## 2.3 L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les grands passages sont des groupes composés de 50 à 200 caravanes de gens du voyage, ils sont principalement le fait des missions évangéliques.

Le dispositif d'accueil de ces grands groupes est défini au niveau départemental suite à une coordination régionale en lien avec les quatre préfectures bretonnes et l'organisation « Action Grand Passage ». L'Etat est chargé d'établir la programmation des grands passages et les collectivités, compétentes en matière de grands passages, assurent l'accueil des groupes.

### Faits marquants en 2015

- › 2 grands passages accueillis pour un total de 3 semaines de stationnement

### Chiffres clés 2015

- › **240** caravanes ont stationné sur le terrain de grands passages
- › **130** familles ont été accueillies
- › **13** stationnements spontanés de groupes familiaux ont été comptabilisés sur le territoire de la communauté, sur des sites non prévus à cet effet

## 3. ENFANCE, JEUNESSE



### 3.1 LE PÔLE DE PLOUARET

Le Pôle enfance Jeunesse se situe sur la commune de Plouaret. Plusieurs services sont proposés :

- › Accueil de Loisirs Sans Hébergement : pour les enfants de 3 à 12 ans
- › Un Multi Accueil : pour les enfants de 10 semaines à 4 ans
- › Cap Sports : pour les enfants de 6 à 12 ans
- › Gym mômes : pour les enfants de 3 à 6 ans
- › Point Information Jeunesse/ Espace Jeunes : pour les jeunes de 12 à 17 ans
- › Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) : pour les parents et les assistants maternels
- › Permanence PMI : pour les parents et leurs enfants
- › Permanence du Point Accueil Ecoute Jeunes Pass'age : pour les adolescents et leurs parents
- › Permanence d'une assistante sociale CAF : pour les parents et futurs parents



## Faits marquants en 2015

- › Ouverture du multi-accueil Tamm Ha Tamm et de l'Espace jeunes
- › Élaboration du diagnostic petite enfance
- › Création du RPAM Plouaret/Cavan
- › Mise en place du DAJE (Dispositif d'accompagnement du Jeune Enfant)

## Perspectives

- › Mettre en place le paiement et les inscriptions en ligne pour les familles
- › Relabelliser le Point Information Jeunesse
- › Mutualiser certaines activités jeunesse entre les pôles de Plouaret et de Cavan
- › Harmoniser les modes de fonctionnements des ALSH

## Chiffres clés 2015

- › **52** enfants accueillis au multi-accueil
- › **42** assistantes maternelles en activité sur le secteur de Plouaret et **56** sur le secteur de Cavan
- › **587** enfants inscrits aux activités enfance jeunesse
- › **34 483** heures d'animation ALSH
- › Budget de fonctionnement : **364 056.80 €**





## 3.2 LE PÔLE DE CAVAN

Le Pôle enfance Jeunesse se situe sur la commune de Cavan. Plusieurs services sont proposés :

- › Accueil de Loisirs Sans Hébergement : pour les enfants de 3-12 ans
- › Cap Sports : pour les enfants de 6 à 12 ans
- › Eveil Sportif : pour les enfants de 4 à 5 ans
- › Fitness ados : pour les jeunes de 12 à 17 ans
- › Séjours Jeunes : pour les jeunes de 12 à 17 ans
- › Relais Parents Assistants Maternels : pour les parents et les assistants maternels
- › Permanence PMI : pour les parents et leurs enfants
- › Permanences CIDSS : Femmes et familles

### Faits marquants en 2015

- › Élaboration du diagnostic petite enfance.
- › Création du RPAM Plouaret/Cavan

### Perspectives

- › Mettre en place le paiement et les inscriptions en ligne pour les familles
- › Développer l'espace jeune et le nouveau local
- › Lancer des travaux d'agrandissement de la maison de la jeunesse (d'avril à juillet 2016)
- › Mutualiser certaines activités jeunesse entre les pôles de Plouaret et de Cavan
- › Harmoniser les modes de fonctionnements des ALSH

### Chiffres clés 2015

- › **42** assistantes maternelles en activité sur le secteur de Plouaret et **56** sur le secteur de Cavan
- › **613** enfants inscrits aux activités enfance jeunesse
- › **32 678** heures d'animation ALSH
- › Budget de fonctionnement : **333 097,58 €**





## 4. L'EHPAD DU GAVEL À TRÉBEURDEN

L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du Gavel à Trébeurden a été repris par le CIAS de Lannion-Trégor Communauté au 1er janvier 2014. Il est autorisé par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé (RAS) pour l'accueil de 60 résidents dont un hébergement temporaire.

L'établissement est autorisé par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé pour l'accueil de 60 résidents, dont un hébergement temporaire.

Des travaux avaient été engagés en 2013 afin de réunir dans le même espace collectif l'ensemble des résidents. Auparavant, des logements individuels, attenants à l'EHPAD étaient gérés par le SIVU, mais logements pour lesquels la prise en charge des personnes était difficile dès l'augmentation de la dépendance.

Les nouveaux logements ont été livrés par Côtes D'Armor Habitat, propriétaire du bâtiment en avril 2014, ce qui porte la capacité de l'établissement à 59 logements, un logement étant toujours en attente.

### Faits marquants en 2015

- › Livraison du logement manquant au sein de l'espace collectif de l'établissement
- › Acquisition d'un groupe électrogène
- › Mise en place du paiement des loyers par prélèvements automatiques

### Perspectives

- › Aménager le patio intérieur
- › Renégocier la convention tripartite avec le Conseil Départemental et l'ARS
- › Aménager le jardin, permettant un accès aux personnes désorientées

### Chiffres clés 2015

- › **20 565** journées d'accueil
- › **20** entrées en hébergement permanent
- › **7** entrées en hébergement temporaire
- › **18** sorties
- › âge moyen d'entrée en hébergement permanent : **86,75** ans
- › Durée moyenne de séjour : **5,3** ans
- › Âge moyen des résidents : **87,91** ans

# 5. EQUIPEMENTS ET SERVICES CULTURELS ET SPORTIFS

Dès 2014, un travail commun entre la Communauté et les communes a été engagé (état des lieux, ateliers, rencontres avec les communes, etc.) afin d'identifier une ligne de partage ainsi que les équipements susceptibles d'être reconnus d'intérêt communautaire. Ce travail restant à affiner, les actions menées par LTC en 2015 découlent principalement de l'héritage des anciens territoires.

## 5.1 LA DÉFINITION DE LA POLITIQUE CULTURELLE COMMUNAUTAIRE

Suite à la fusion des territoires, un état des lieux et un travail de réflexion ont été engagés pour définir le périmètre de la compétence culturelle avec l'aide d'un consultant extérieur.

En 2015, 5 axes de travail ont été retenus dans le cadre du projet de territoire :

- › La création et la diffusion
- › La culture scientifique
- › Le patrimoine matériel et immatériel
- › La lecture publique
- › L'enseignement artistique

Ces axes de travail seront développés progressivement en fonction des priorités et de l'évolution du territoire, ceci dans un souci de cohérence territoriale.

En parallèle, un travail a été mené sur les manifestations culturelles d'envergure pouvant présenter un intérêt communautaire (élaboration de critères), avec pour objectif la mise en place d'une politique de soutien de LTC en faveur des associations organisatrices.

### Perspectives

- › Mettre en œuvre la compétence enseignement musical avec l'intégration de l'Ecole de Musique du Trégor aux services de l'Agglomération et assurer la mise en place d'un projet territorial comprenant des interventions de dumistes sur l'ensemble des communes et un accompagnement des écoles de musique associatives...
- › Mettre en œuvre une politique d'accompagnement des associations et des manifestations d'intérêt communautaire
- › Poursuivre le travail de définition de la compétence culturelle de Lannion-Trégor Communauté





## 5.2 LE CARRÉ MAGIQUE

Le Carré Magique est une salle de spectacle de 850 places (avec une salle de répétition en plus) qui propose une programmation artistique pluridisciplinaire : danse, théâtre, musique avec une dominante cirque. En effet, l'établissement dispose du label « Pôle National des Arts du Cirque », qui lui permet d'accueillir des artistes de niveaux national et international à la pointe de cette discipline, de soutenir la création et les jeunes artistes et de proposer des actions éducatives dans les écoles du territoire et au-delà. Le Carré Magique développe également une politique de diffusion hors les murs en organisant des spectacles sur différentes communes du territoire.

### Faits marquants en 2015

- › Légère baisse du nombre de spectateurs, c'est une année sans festival « Gare au Gorille », mais record d'abonnées pour la saison 2014/2015
- › Aide à la création artistique en 2015 : 10 compagnies en résidence artistiques, 9 compagnies soutenues en coproduction
- › Organisation de nombreuses actions culturelles en lien avec les écoles primaires, collèges, lycées, universités, les associations locales, des structures sociales, l'hôpital...
- › Retour à un équilibre financier pour la deuxième année consécutive



### Perspectives

- › Définir un nouveau projet en direction du jeune public
- › Accueillir le Cirque Plume (10 séances pour un total de 10 000 spectateurs)
- › Poursuivre les spectacles « hors les murs » et les actions éducatives
- › Poursuivre le travail d'accompagnement des artistes : résidences, co-production...
- › Participer à la réflexion sur la future politique culturelle de l'Agglomération

## 5.3 LES ASSOCIATIONS CULTURELLES DU SECTEUR DE BEG AR C'HRA ET CENTRE TRÉGOR

Il s'agit ici de la poursuite de la politique culturelle menée par les ex-communautés de Communes de Beg Ar C'hra et Centre Trégor. En 2015, 6 associations ont bénéficié du soutien de Lannion-Trégor Communauté : L'association RIMAT (Festival de musique ancienne de Lanvellec), de la Compagnie Papier Théâtre (actions de diffusions, ateliers de créations et médiations culturelles sur le territoire de Beg Ar C'hra), de la Compagnie Via Canné (Théâtre d'ombres, marionnettes), de l'Ecole de Musique des 3 rivières (territoire du Centre Trégor), association Ti Ar Vro (fédération des associations culturelles bretonnes du Trégor-Goëlo), la Ludothèque du Trégor.

### Faits marquants en 2015

- › **Association RIMAT :**
  - Festival de printemps (jeunes talents) : 3 concerts - 284 spectateurs
  - Académie d'été : 27 stagiaires
  - Festival d'automne : 9 concerts, 3 conférences, 3 632 spectateurs
- › **Compagnie Papier Théâtre :**
  - Nouveau local, nouveau matériel informatique pour le projet « Vélo Photo de Mme Yvonne » (mise en valeur du fond de 20 000 photos prises dans le Trégor entre 1913 et 1952)
- › Organisation du forum des associations du centre Trégor en septembre à Cavan

### Perspectives

- › **Association RIMAT :** Recruter un directeur / 30<sup>e</sup> édition du festival d'automne
- › **Ludothèque du Trégor :** Augmenter le temps de travail du deuxième poste de bibliothécaire
- › Organiser le forum des associations du centre Trégor en septembre à Tonquédec



## 5.4 LA DEFINITION DE LA POLITIQUE SPORTIVE COMMUNAUTAIRE

Comme pour la culture, un état des lieux et un travail de réflexion ont été engagés pour définir le périmètre de la compétence sportive. En 2015, cela s'est traduit principalement par :

- › La poursuite du projet de développement du nautisme (voir ci-dessous).
- › Un travail sur les manifestations sportives d'envergure pouvant présenter un intérêt communautaire (élaboration de critères), avec pour objectif la mise en place d'une politique de soutien de l'Agglomération en faveur des associations organisatrices.

### Perspectives

- › Mettre en œuvre une politique d'accompagnement des associations et des manifestations sportives d'intérêt communautaire
- › Poursuivre le travail de définition de la compétence sportive de l'Agglomération
- › Mettre en place un « conseil des sports » regroupant élus et représentants des acteurs locaux du sport

## 5.5 L'ESPACE AQUALUDIQUE TI DOUR

L'Espace Aqualudique Ti Dour est un ERP\* depuis 2008. Cet équipement aqualudique novateur d'intérêt communautaire se compose d'un vaste espace aquatique de 750 m<sup>2</sup> de plan d'eau réparti en trois bassins, d'un toboggan de 52 m de long et d'un Espace Forme de 300 m<sup>2</sup> pour effectuer des activités de cardio-training, fitness, musculation.

### Faits marquants en 2015

- › **Ti dour :**
  - Réalisation d'un Audit Qualité au Printemps
  - Refonte du projet d'Etablissement
  - Mise en place à l'automne d'une démarche Qualité co-construite
- › **Accueil des usagers :**
  - Mise en place d'un questionnaire satisfaction des usagers de Ti dour
  - Mise en place de procédures d'inscriptions simplifiées pour l'Aquagym et les écoles de natation
- › **Animation des bassins :**
  - Modification de l'offre d'Aquagym : possibilité d'inscription au trimestre ou inscriptions à la carte
  - Mise en place d'une nouvelle activité, le Gyméo : cours mixant activités en salle de Fitness et séance d'aquagym
  - Pérennisation de événements amorcés en 2014 (Ti dour en fête, Meeting de la Trouille...) et des partenariats avec les associations (baptêmes de plongée, initiation au sauvetage...)
- › **Espace Forme :**
  - Création du PASS TI DOUR (accès à l'Espace Forme et aux cours d'Aquagym)
  - Ouverture de la salle de Fitness en journée (hors cours) pour proposer plus d'espace aux usagers
  - Achat de 2 appareils de musculation supplémentaires

### Chiffres clés 2015

- › **189 906** visiteurs en 2015
- › **161 987** usagers pour l'Espace Aquatique
- › **27 919** usagers pour l'Espace Forme
- › **30 000** visites annuelles sur le site internet de Ti dour



### Perspectives

- › **Accueil des usagers :**
  - Réorganiser l'accueil (formation de 3 agents) pour améliorer la qualité de service
  - Mettre en place de nouvelles procédures d'accueil (fiches qualité)
- › **Animation des bassins :**
  - Pérenniser les animations proposées et développer les partenariats avec les associations
  - Développer l'offre entre l'Espace Forme et les bassins (Gyméo, P'tits Pirates...)
  - Proposer une offre harmonieuse d'activités et d'ouverture public entre la piscine de Tréguier et Ti dour
- › **Espace Forme :**
  - Développer le PASS TI DOUR (accès à l'Espace Forme et aux cours d'Aquagym)
  - Aménager la salle de Fitness en journée et proposer des ateliers CROSSFIT (travail avec le poids du corps)
  - Commencer le renouvellement de certains appareils de musculation vieillissants





## 5.6 LE DÉVELOPPEMENT DU NAUTISME

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté présente un maillage remarquable de centres nautiques et de prestataires nautiques permettant la pratique d'une trentaine de disciplines en mer, en eau douce et de bord de mer pour tous les âges et tous les niveaux. Ces activités sportives et de loisirs contribuent fortement à l'attractivité touristique du territoire, mais aussi à la qualité de vie des habitants. Elles constituent un support pédagogique privilégié pour l'acquisition des savoir-être et savoir-vivre individuels et pour la vie en groupe.

En partenariat avec les communes et avec l'appui de l'association Nautisme En Bretagne, Lannion-Trégor Communauté a animé l'élaboration d'un plan de développement du nautisme. Celui-ci vise à accompagner et conforter l'évolution du modèle socio-économique des centres nautiques, en vue d'anticiper et de répondre aux nouvelles attentes du public.

### Faits marquants en 2015

- › Mise en place de Plans de Progrès sur Mesure sur chacun des centres nautiques (accompagnement Mille Bleu Conseil)
- › Edition de la brochure espace Mer 2015 pour saison estivale
- › Création et mise en vente des produits phares des centres nautiques dans les offices de tourisme communautaires et formation des agents des offices de tourisme permanents et saisonniers sur Espace Mer
- › Participation au Salon Nautic Paris 05 au 12 décembre (partenariat avec l'office de tourisme)
- › Réhabilitation de la base nautique de l'Île Grande : Phase études et architecte

### Perspectives

- › Poursuivre l'accompagnement de Mille Bleu Conseil du plan de développement des centres nautiques (Plan de Progrès sur Mesure avec objectifs)
- › Actualiser la brochure Espace Mer et créer une brochure scolaire
- › Créer des pages WEB « produits phares » des centres nautiques sur le site internet de l'office de tourisme communautaire et des centres nautiques
- › Vendre des produits phares des centres nautiques dans les offices de tourisme communautaires et former des agents permanents et saisonniers
- › Participer au Salon Nautic Paris 2016
- › Réhabiliter la Base Nautique de l'Île Grande : lancement des travaux

## 5.7 LES SALLES DE SPORTS COMMUNAUTAIRES

Lannion-Trégor Communauté a pris le relai de la communauté de commune du Centre Trégor pour la gestion de trois salles de sports communautaires à Cavan, Prat et Pluzunet.

### Faits marquants en 2015

- › 10 associations, les écoles primaires et le pôle enfance/jeunesse de Cavan ont utilisé quotidiennement les trois salles
- › Inauguration de la salle de sport communautaire de Cavan en septembre
- › Mise en place d'un planning d'utilisation des salles et rédaction de conventions d'utilisation avec les clubs utilisateurs
- › Mises à disposition ponctuelles pour l'organisation de manifestations (tournois de billard, compétitions...)



### Perspectives

- › Réfléchir sur la possibilité d'accueillir plus de clubs du territoire et renforcer ainsi le caractère communautaire de ces 3 salles.
- › Mener le projet de réhabilitation de la salle des sports communautaire de Prat
- › Développer le projet d'aménagement d'une salle de musculation dans la salle des sports communautaire de Pluzunet (projet prévu initialement lors de la construction de l'équipement)

## 6. COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : HAÏTI ET MALI

Lannion-Trégor Agglomération a initié depuis 2011 une coopération avec l'Association des Maires de la Grande Anse (AMAGA), aux côtés de plusieurs collectivités de l'ouest (Conseil général des Côtes d'Armor (chef de file), Région Bretagne, Saint-Brieuc Agglomération, Communauté de communes de Centre Bretagne, Nantes, Nantes Métropole).

Avec la fusion avec la Communauté de communes du Centre-Trégor a été intégrée également la coopération avec le village de Nafanga au Mali, dans le cadre d'un Collectif Trégor (lycée de Pommerit-Jaudy, communes de Pommerit-Jaudy et de la Roche-Derrien, Crédit Agricole). l'objectif était en 2015 de faire le bilan et de relancer l'action suspendue en 2014 du fait des événements géo-politiques. 5000 euros étaient inscrits au budget 2015, comme chaque année, pour cette coopération et ils n'ont pas été mobilisés.

### Faits marquants en 2015

- › Élections municipales reportées plusieurs fois programmées début 2016
- › Travaux d'amélioration sanitaire sur la Commune de Anse d'Hainault lancés à l'automne 2015, après une phase de concertation avec la commune et les habitants
- › Annonce par le Conseil départemental, coordinateur des collectivités de l'ouest, de son retrait en 2016 de cette coopération

### Perspectives

- › AMAGA : mobiliser et fédérer les nouveaux maires issus des élections autour des projets à mener, animer les comités de pilotage communaux
- › Réaliser une mission sur place
- › Anse d'Hainault : terminer et évaluer les travaux
- › Redéfinir l'organisation de la coopération suite au retrait du Conseil Départemental
- › Nafanga : Relancer les actions de coopération avec le collectif Trégor



### Chiffres clés 2013

- › 3 000 € de participation de LTC sur une aide totale de 23 000 € allouée pour le fonctionnement de l'AMAGA par la coopération pour l'année 2015
- › Projet eau-assainissement-déchets sur la commune de Anse d'Hainault : En fin d'année, 40 latrines familiales étaient construites sur les 70 prévues. L'Agence de L'Eau Loire-Bretagne participe à 50 % hauteur des 163 000 € nécessaires. Participation de LTC : 6000 € (programme prévu sur 2015-2016)





# UN TERRITOIRE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

GWAREZIÑ AN ENDRO

## 1. ORDURES MÉNAGÈRES

L'année 2015 est marquée par la réorganisation du service déchets orientés en deux axes : les déchèteries et la prévention d'une part, et les collectes d'autre part.

### 1.1 LES COLLECTES

#### Faits marquants en 2015

- › Avril : reprise en régie de la prestation de la collecte des conteneurs en apport volontaire
- › Juin : réorganisation du service sous deux responsabilités : déchetteries/prévention et les collectes
- › Juin : définition d'un nouveau périmètre de collecte hebdomadaire pour la saison estivale
- › Novembre : mise en place de la collecte en bacs et de la collecte sélective en porte à porte à Perros-Guirec

#### Perspectives

- › Ne plus changer les jours de collecte des usagers pendant l'année
- › Etendre la collecte sélective en bacs et en porte à porte sur les communes membres du Pôle de Plouaret
- › Moderniser la flotte (équipement de géolocalisation)
- › Optimiser les tournées dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité des agents
- › Créer un règlement intercommunal de collecte des déchets ménagers et assimilés

#### Chiffres clés 2013

- › 18 065 T d'ordures ménagères et 753 T de DIB
- › 5890 T d'emballages monoflux
- › 4079 T de verre
- › 24 sites de conteneurs enterrés en place, soit 94 colonnes enterrées
- › 90% de la population collectée en porte à porte (OM et CS)
- › 74,60 Kg/hab/an d'emballages (base pop totale)



## LE SMITRED OUEST D'ARMOR (TRAITEMENT)

Le SMITRED a traité les déchets de 175 500 habitants et a traité 86 490 Tonnes de déchets (OMr, CS, Verre, Encombrants, Bois, DIB) et 52 917 Tonnes de déchets végétaux.

### FAITS MAJEURS 2015 :

- Baisse des prix des matériaux
- Fragilité sur la vente d'électricité
- Mise en place alternateur neuf
- Renouvellement du contrat d'exploitation de l'UVE

### PERSPECTIVES 2016 :

- Unité de traitement des boues
- Unité de traitement des DASRI
- Certification Eco Bois
- Reprise convention DEEE
- Charte des déchèteries
- Printemps des R

## Le Centre Trégor au sein du Smictom du Ménez-Bré

### Faits marquants en 2015

- › Mars : lancement d'une campagne de mise en conformité des bacs d'ordures ménagères auprès des habitants du territoire
- › Avril : réception d'un nouveau camion-benne
- › Mai : Achèvement des travaux de réaménagement - extension de la déchèterie
- › Mai : clôture de la lagune située derrière l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) réhabilitée
- › Mai : modification des statuts du SMICTOM avec l'adhésion de LTC (Arrêté Préfectoral du 11/05/2015) et augmentation du nombre de délégués siégeant au comité syndical
- › Juin : Inauguration de la nouvelle déchèterie - organisation d'une journée d'animation à la déchèterie pour 130 collégiens de classes de 5<sup>e</sup> avec la compagnie parisienne « Pile Poil et Compagnie »
- › Juillet : réorganisation des tournées de collecte des déchets et du planning de travail des agents d'accueil
- › Août : embauche d'un nouvel agent d'accueil
- › Décembre : opération et démonstration de broyage des déchets verts à l'école de Quemperven

### Chiffres clés 2013

- › 2 283 T d'ordures ménagères
- › 1 342 T d'emballages monoflux
- › 759 T de verre
- › 543 T d'encombrants
- › 735 T de bois
- › 2 514 T de déchets verts
- › 85,4 T de textiles
- › 144,27 t de D3E
- › 166 T de bio-déchets
- › 1,05 T de DASRI
- › 17,6 T de DDS (2,34 t de piles, 8,42 t de DDS REP et 6,84 t de DDS hors REP)
- › 284,18 T de ferraille

### Perspectives

- › Installer deux ruches à la déchèterie
- › Acheter un tracteur-tondeuse et une débroussailleuse,
- › Aménager l'ancienne aire de stockage de la cuve à gasoil en local de stockage,
- › Installer un portillon de secours à l'entrée du portail « entrée personnel »,
- › Remplacer le compresseur, le nettoyeur haute-pression, la cuve à huiles minérales, le godet du télescopique,
- › Développer le compostage individuel
- › Développer la collecte des bio-déchets,
- › Embaucher un jeune en contrat d'avenir



## 1.2 LES DÉCHÈTERIES ET LA PRÉVENTION

### Faits marquants en 2015

- › Travaux d'optimisation dans les déchèteries de Perros-Guirec et Plounévez-Moëdec
- › Printemps : enquête publique de l'Objèterie avec avis favorable début juin
- › Automne : lancement des travaux de l'Objèterie avec pose de la première pierre le 23 octobre
- › Campagnes d'information par le Smitred sur les boîtes à aiguilles à déposer en déchèterie (filière Dastri et médecine libérale)
- › Mise en place de la collecte du petit camion par le Smitred : films, PSE, bouteilles de gaz, néons, extincteurs et fusées de détresse
- › Distribution des composteurs en porte à porte par la Régie de Quartiers
- Optimisation du service et de son organisation

### Perspectives

- › Poursuivre les travaux dans les déchèteries pour les optimiser
- › Mener la collecte de cartouches d'encre avec tri au niveau d'Émeraude Id
- › Assurer la collecte des Déchets de soins à Risques Infectieux par le Smitred
- › Mener une étude d'assistance technique, organisationnelle et juridique pour la mise en route de l'Objèterie
- › Engager la régularisation de la plateforme déchets inertes
- › Lancer un appel d'offres de prestations de collecte

### Chiffres clés 2015

- › 11 déchèteries et 1 éco-relais
- › 28 762 T de déchets verts
- › 5 819 T d'encombrants
- › 2 446 T de bois
- › 1 213 T de ferraille
- › 790 T de D3E (Déchets électroniques et électriques en fin de vie)
- › 110 T de déchets dangereux des ménages (39 T hors Eco-DDS et 71 T Eco-DDS)
- › 10,6 T de piles et 23,9 T de batteries
- › 7 584 T de bétons « valorisables » broyés
- › 204 T de textiles
- › 364 composteurs vendus





# 2. PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

## 2.1 LES ESPACES NATURELS ET NATURA 2000

Le territoire de Lannion-Trégor Agglomération dispose d'un important réseau d'espaces naturels protégés qui participent à son identité, à sa réputation et à son développement éco-touristique. Ces sites naturels constituent également des lieux majeurs pour la préservation de la biodiversité. Dans ce cadre et en partenariat étroit avec les communes, la communauté mène une politique de préservation, de gestion, d'aménagement et de mise en valeur des espaces naturels de son territoire.

### Les espaces naturels

#### Faits marquants en 2015

- › Déménagement du service espaces naturels dans la Maison du Développement de Cavan
- › Poursuite du projet de création d'un outil de gestion des espaces naturels remarquables sur Goas Lagorn / Pors Mabo à Lannion et Trébeurden : obtention du permis de construire, dépôt des dossiers de financements, lancement des marchés
- › Finalisation du projet de création de la réserve naturelle régionale « landes, prairies et étangs de Plounérin » et dépôt du dossier de candidature à la région Bretagne
- › Inauguration des travaux menés sur la réhabilitation des sentiers de l'île aux Moines par le Conservatoire du littoral
- › Mise en place d'un programme de 350 animations nature en partenariat avec les associations locales et les communes et édition de la brochure « Les Espaces naturels s'animent »
- › Elaboration d'un projet de schéma communautaire de la randonnée et appui aux communes sur les problématiques de sentiers de randonnée
- › Conception d'un sentier d'interprétation sur le site de Poulloguer à Prat
- › Elaboration d'une stratégie de lutte contre les espèces exotiques invasives (frelon asiatique, espèces végétales...)

#### Perspectives

- › Obtenir la labellisation de la réserve naturelle régionale « Landes, prairies et étangs de Plounérin » par la région Bretagne et inauguration
- › Obtenir des financements pour le projet d'outil de gestion des espaces naturels de Pors Mabo et démarrer les travaux
- › Poursuivre les projets de gestion et de mise en valeur des sites naturels du territoire en lien avec les communes et les partenaires
- › Proposer un programme d'animations nature sur une période élargie
- › Mener une réflexion sur l'organisation du service et des missions en lien avec l'élargissement du territoire en 2017
- › Mettre en œuvre la stratégie de lutte contre les espèces invasives : formation de référents communaux, actions de communication et de sensibilisation

#### Chiffres clés 2015

- › **50** sites naturels sur le territoire de LTC (17 du Conservatoire du littoral, 14 du Conseil départemental, 7 de LTC, 9 communaux, etc)
- › **1** projet de réserve naturelle régionale associant **39** propriétaires sur **160** ha
- › Plus d'**un million de visiteurs** chaque année sur les sites naturels du territoire de LTC
- › **8 000** personnes ont participé aux animations nature organisées sur les sites naturels de LTC



## Natura 2000

### Faits marquants en 2015

- › **Site « Côte de Granit Rose-Sept-Îles » :**
  - Poursuite de l'élaboration du DOCOB sur l'extension marine du site (mise en place et animation de 5 groupes de travail thématiques, rédaction de propositions d'actions)
  - Mise en place et animation de 5 groupes de travail thématiques
  - Clôture technique, administrative et financière des contrats Natura 2000 mis en œuvre sur le site
  - 27 études d'évaluation des incidences instruites (manifestations de sport-nature, travaux, PLU...)
- › **Site « Etang du Moulin Neuf » :**
  - Organisation d'un comité de pilotage
  - Définition de 4 projets de contrats Natura 2000 pour la période 2016-2020
  - Mise en place d'un projet tutoré sur la gestion des mares avec le lycée agricole de Suscinio
  - Suivi du pâturage
  - Organisation de chantiers pédagogiques avec le lycée de Suscinio
- › **Site « Rivière du Léguer, forêts Coat an Noz, Coat an Hay, forêt de Beffou » :**
  - Candidature de l'Agglomération pour être opérateur Natura 2000 pour ce site à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016

### Chiffres clés 2015

- › **5 sites** Natura 2000 sur LTC : Côte de Granit-Rose Sept-Îles, Trégor-Goëlo, Douron, Léguer et forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay, Moulin Neuf
- › LTC est opérateur pour 2 sites : Côte de Granit-Rose Sept-Îles et Moulin Neuf
- › **71 410 ha** : c'est la surface du site Côte de Granit Rose - Sept-Îles qui concerne 6 communes
- › **3 209 ha** : c'est la surface du site Natura 2000 du Léguer après son extension en 2015 (+74%)



### Perspectives

#### Côte de Granit rose - Sept-Îles :

- › Finaliser la rédaction du DOCOB
- › Faire valider le DOCOB en comité de pilotage
- › Finaliser la convention de co-animation avec l'Agence des Aires marines Protégées et la DREAL
- › Elaborer de nouveaux contrats Natura 2000 et préparer la mise en œuvre des actions du « nouveau » DOCOB
- › Instruire les études d'évaluation des incidences

#### Etang de Moulin Neuf :

- › Intégrer les enjeux du site Natura 2000 dans le projet de gestion de la Réserve Naturelle Régionale
- › Démarrer les actions prévues dans les contrats Natura 2000
- › Assurer les suivis phytosociologiques

#### Rivière du Léguer, forêts Coat an Noz, Coat an Hay, forêt de Beffou :

- › Poursuivre l'animation du site
- › Faire une évaluation simplifiée du DOCOB



## 2.2 LE PLAN DE LUTTE CONTRE LES ALGUES VERTES

Lannion-Trégor Communauté porte depuis 2010 le plan de lutte contre les algues vertes sur les bassins versants de la Lieue de Grève qui se termine en 2016. Les communes de la baie de la Lieue de Grève (Plestin-les-Grèves, Tréduder, Saint-Michel-en-Grève et Trédrez-Locquémeau) ont délégué à LTC la gestion des algues vertes échouées sur leur littoral. L'année 2015 a été marquée par un ramassage classique d'algues vertes.

### Faits marquants en 2015

- › Accompagnement des agriculteurs pour la signature de mesures agro-environnementales et climatiques
- › Accompagnement d'une opération d'échanges fonciers de 71 ha sur le secteur Plouaret/Lanvellec
- › Réalisation de travaux bocagers auprès des agriculteurs
- › Accompagnement des communes dans la réalisation des plans de gestion du bocage de bord de route
- › Finalisation de l'étude sur la faisabilité d'un nouvel abattoir en partenariat avec la ville de Lannion
- › Organisation d'une rando-ferme le 13 septembre sur les thèmes de l'élevage de bovins viande et du bocage
- › Réalisation d'un projet pédagogique en partenariat avec l'Inspection Académique sur l'agriculture et l'alimentation

### Perspectives

- › Réaliser le bilan du plan de lutte contre les algues vertes et élaborer le prochain plan 2017-2021
- › Transférer l'abattoir municipal de Lannion au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et préparer la construction du nouvel abattoir
- › Organiser la rando-ferme
- › Poursuivre la mise en œuvre du programme de reconstitution du bocage

### Chiffres clés 2015

- › **69%** d'agriculteurs adhérents à une charte d'évolution sur **75%** de la SAU
- › **29** mesures agro-environnementales et climatiques signées
- › **13** km de bocage reconstitué
- › **21** classes (475 enfants) engagées dans le projet pédagogique Ouzh Taol - 11 visites de fermes
- › **650** participants à la rando-ferme de la Lieue de Grève
- › **23 220 m<sup>3</sup>** d'algues vertes ramassées et épandues en frais



## 2.3 LE SAGE\* BAIE DE LANNION

### Faits marquants en 2015

- › Finalisation de la phase d' « Elaboration des scénarios- choix de la stratégie » et présentation de celle-ci à l'ensemble des communes et EPCI
- › Poursuite de l'étude sur le débit réservé en aval du plan d'eau de Guerlesquin
- › Réalisation d'inventaires des zones humides
- › Lancement d'une étude sur la compétence GEMAPI avec les SAGEs Argoat-Trégor-Goëlo et Baie de Saint-Brieuc

### Perspectives

- › Valider de la stratégie début 2016
- › Rédiger le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et du règlement du SAGE (validation fin 2016 par la CLE avec en perspective une validation par le préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne pour fin 2017)
- › Finaliser les inventaires des zones humides avant la fin de l'élaboration du SAGE

### Chiffres clés 2015

#### Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) :

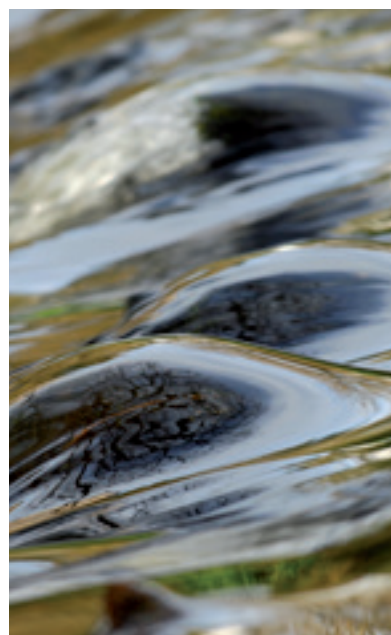
- › 50 membres en Commission Locale de l'Eau du SAGE BL
- › Superficie 667 km<sup>2</sup>
- › 38 communes concernées



Zoom sur

## L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU SAGE ARGOAT-TRÉGOR GOËLO ET DU SAGE LÉON-TRÉGOR

- SAGE Argoat Trégor Goëlo : Validation de la stratégie le 24 février 2014 et rédaction du PAGD et du règlement en cours.
- SAGE Léon Trégor : Finalisation du PAGD et du règlement.



# 3. ASSAINISSEMENT



## 3.1 L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En 2015, le service eau et assainissement a connu de fortes évolutions, avec en particulier la mutualisation des services eau et assainissement de Lannion et de Lannion-Trégor Communauté, avec transfert des agents de la Ville à l'agglomération.

### L'exploitation des installations

#### Faits marquants en 2015

- › Service exploité en régie sur 22 communes et en délégation de service public sur 3 communes (Plouaret, Le Vieux-Marché et Loguivy-Plougras)
- › Fin des conventions de délégation de gestion aux communes de Lannion et de Trébeurden, d'une partie de la délégation à Plestin-les-Grèves, ainsi qu'à la convention avec Trévou-Tréguignec
- › Exploitation des installations d'eau potable des syndicats de la Baie et du Léguer, et des communes de Pleumeur-Bodou, Ploubezre, Ploumilliau et depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, de Lannion
- › Regroupement des régies de Lannion et de LTC sur un seul site à l'espace Kermaria
- › Début 2016, le service comprend 72 agents, dont 62% du temps sont affectés au service d'assainissement collectif et 38% au service d'eau potable
- › Création d'une équipe dédiée aux contrôles des branchements et acquisition d'un logiciel dédié

#### Chiffres clés 2015

- › 34 372 abonnés
- › 2 445 315 m<sup>3</sup> d'eaux usées traitées
- › Environ 680 Tonnes de boues produites, hors réactif
- › 23 systèmes d'assainissement (réseaux + station)
- › 743 km de réseaux
- › 1 189 contrôles de branchement réalisés

#### Perspectives

- › Mener le transfert de compétence prévu pour les communes de l'ex-Communauté de communes du Centre-Trégor au 1er janvier 2016.
- › Assurer la délégation de gestion de l'assainissement collectif de la communauté de communes du Haut-Trégor à l'Agglomération
- › Structurer le service, avec mise en place d'une équipe « qualité » et d'une cellule-projet

## Les investissements

### Faits marquants en 2015

- › **Travaux d'extension :**
  - Transfert des eaux usées de la ZA de Beg ar C'hra sur les lagunes de Plounévez-Moëdec
  - Extension du secteur du Rest à Ploumilliau
- › **Réhabilitation des réseaux :**
  - Le Linkin 2<sup>e</sup> tranche et Kervasclet à Perros-Guirec,
  - Avenue Ernest Renan, le Stanco, rue de l'aérodrome, route de Ploubezre à Lannion
  - Rues Abbé Bouget et Général De Gaulle à Trégastel
  - Les Chardons à Pleumeur-Bodou
  - Le Yaudet à Ploulec'h
- › **Stations et postes :**
  - Travaux de mise aux normes de la station d'épuration de Plestin-les-Grèves
  - Reprise des rampes d'aération de la station et réhabilitation du poste de Trestraou à Perros-Guirec
  - Aménagement du poste de relèvement de l'ancienne station à Louannec
  - Renouvellement du double pont brosse et réfection auge vis de relevage de Nod Huel à Lannion
- › Poursuite de la mise en place de dispositifs de télésurveillance permanents sur les principaux postes de relèvement du territoire

### Perspectives

- › Monter les dossiers loi sur l'eau et renouveler les arrêtés pour les systèmes d'assainissement de Kermaria-Sulard, Trédrez-Locquémeau, Trébeurden, Saint-Michel-en-Grève, Trévous-Tréguignec et Plounévez-Moëdec
- › Mener l'étude d'acceptabilité sur le Guindy pour le renouvellement des arrêtés de Rospez, Caouënnec-Lanvézéac, Trézény et Coatréven
- › Assurer l'extension de réseaux : Petit Camp sur Lannion et Louannec, Kerjean à Ploulec'h, Kervourdon sur Trédrez et Saint-Michel-en-Grève, le golf de Pleumeur Bodou



### Chiffres clés 2015

- › **4 752 474.47 € HT** d'investissements, dont :
  - Extensions de réseaux : **1 082 K€**
  - Réhabilitation de réseaux : **1 649 K€**
  - Travaux stations et postes : **1 167 K€**
- › **111 633.59 €** de subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne







## 3.2 L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'année 2015 est marquée sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté par la poursuite des opérations de réhabilitation des assainissements non collectifs, en particulier, sur les périmètres de protection de captage du Léguer et du Min Ran, des bassins versants de la Lieue de Grève, en amont des baignades et des zones conchylicoles et de pêche à pied.

### Faits marquants en 2015

- › Acquisition d'un nouveau logiciel pour la facturation de l'eau potable et de l'assainissement

### Perspectives

- › Préparer le transfert de la compétence du SI du Jaudy pour les communes du Centre-Trégor et la fusion avec les Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux
- › Transférer les bases de données de Beg ar C'hra et Perros-Guirec sur le nouveau logiciel
- › Préparer le changement de mode de tarification de l'assainissement non collectif en vue d'une tarification annualisée sur la facture d'eau potable

### Chiffres clés 2015

- › 11 300 usagers
- › 213 contrôles de conception
- › 218 contrôles de réalisation
- › 15 contrôles diagnostics
- › 46 contrôles de bon fonctionnement
- › 200 contrôles dans le cadre de ventes
- › 83 réhabilitations réalisées dans le cadre des opérations collectives

# 4. ÉNERGIES ET CLIMAT

Le Plan Climat-Energie Territorial (PCET), que la loi transforme désormais en Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), est la démarche transversale portant sur les compétences de la Communauté et des communes. Ce plan vise à mettre en cohérence les politiques publiques pour réduire les consommations d'énergie et diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

## 4.1 LE PLAN CLIMAT-ENERGIE TERRITORIAL (PCET)

### Faits marquants en 2015

- › Suivi et bilan des actions 2013-2015
- › Lancement de la mise à jour du PCAET :
  - Actualisation des enjeux et objectifs au nouveau territoire
  - Mise en cohérence avec le Programme local de l'habitat et le Plan de déplacements, également en cours de révision
  - Validation du diagnostic et des orientations en septembre
- › Animations lors de la Semaine du Développement Durable en juin :
  - Projection du film « Une planète & une civilisation » et intervention du réalisateur Gaël Derive sur les enjeux du changement climatique
  - Balades à vélo autour de Cavan (vallée des arts) et de Prat (Poullouguer)
- › Participation de 28 agents à la Semaine « A l'Agglo sans mon auto » pour inciter à venir au travail sans sa voiture lors de la Semaine de la mobilité en septembre

### Perspectives

- › Intégrer les communautés de communes du Haut Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux à l'élaboration du PCAET
- › Mobiliser les élus du territoire grâce à des réunions territoriales sur les différents pôles de l'Agglomération
- › Finaliser le plan d'action sur les différents domaines à enjeux majeurs (bâtiments, habitat, transports)
- › Lancer la démarche Cit'ergie de management de la qualité de la politique climat-énergie



### Chiffres clés 2015

- › Bilan « patrimoine et compétences » de LTC :
  - Consommations d'énergie finale : **19 000 MWh** pour une facture de **1 870 000 €**, soit 25 €/habitant.
  - Emissions de gaz à effet de serre : **2 840 T** eq CO<sub>2</sub>, soit **36 kg** eq CO<sub>2</sub>/habitant



## L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVÉLABLES

### Faits marquants en 2015

- › Poursuite de la mission de Conseil en Energie Partagé auprès des Communes
- › Achèvement des travaux de construction de :
  - l'hôtel d'entreprises de Pégase V, inscrit dans une démarche de qualité environnementale (référentiel anglo-saxon BREEAM [Building Research Establishment Environmental Assessment Method])
  - l'extension du siège de LTC
- › Démarrage des travaux de rénovation sur la salle de sports de Cavan, à l'espace Volta, à l'espace Ampère, à l'espace Bienvenue, à la banque alimentaire et au Gwenn Ha Du à Caouënnec-Lanvézéac
- › Plan de développement des chaufferies et réseaux de chaleur bois-énergie :
  - Réalisation d'études de pré-faisabilité par les services de LTC concluant à la faisabilité d'une dizaine de chaufferies et réseaux de chaleur, soit de petite puissance dans les bourgs, soit de plus grande puissance pour des établissements consommateurs (EHPAD, établissements d'enseignement)
- › Mise en œuvre du projet de plateforme de stockage de bois énergie, initié en 2013 sur la commune de Lannion (Buhulien), en complément de l'Objèterie : stockage et séchage de 2 500 tonnes de bois déchiqueté par an pour alimenter les chaufferies du territoire dans le cadre de la SCIC Bocagenèse

### Perspectives

- › Réaliser une étude juridique et financière pour définir le mode de portage des projets de chaufferies et réseaux de chaleur bois et des projets éoliens par LTC
- › Poursuivre les réhabilitations de plusieurs espaces industriels
- › Développer l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les communes
- › Equiper le service énergie d'outils de suivi énergétique performants



### Chiffres clés 2015

- › Conseil en Energie Partagé auprès des communes : **14** restitutions annuelles et **35** accompagnements de projets
- › Fonds de concours : **10** dossiers de rénovation énergétique sur le patrimoine bâti des communes (**54 000 €** d'aides de LTC)
- › Rénovation thermique de **5** Bâtiments
- › Consommation de bois des **3** chaufferies de LTC : **590 t** environ (1950 MWh)
- › Production des **4** centrales photovoltaïques : **74 000 kWh**
- › Restitution de l'étude du potentiel hydroélectrique du territoire : **1 880 MWh/an** (équivalent de la consommation de **630** foyers) pour **33** ouvrages techniquement exploitables



# DES MOYENS, DES RESSOURCES

PEADRA, DANVEZ



## 1. LES SERVICES SUPPORTS

### 1.1 LES RESSOURCES HUMAINES

Rattachée au Pôle Ressources, la Direction des Ressources Humaines assure notamment la gestion statutaire et administrative des agents (carrières, avancements de grades, promotions), la gestion de la paie, la préparation et le suivi du budget.

La direction a également en charge les recrutements, l'organisation des instances paritaires, les indicateurs sociaux et le bilan social, la mise en œuvre de l'évaluation des agents, la formation et la gestion des emplois d'insertion.

Le service est également impliqué dans la mise en œuvre de la politique sociale et accompagne les services en matière d'organisation et de sécurité au travail.

#### Faits marquants en 2015

- › Intégration des agents du Centre-Trégor
- › Installation du nouveau Comité technique ainsi que du CHSCT
- › Application des réformes statutaires des catégories B et C
- › Elaboration d'un Schéma de mutualisation et installation des premiers services communs : service commun droit des sols et bureau d'études
- › Transfert de 30 agents de la ville de LANNION (Eau-assainissement et Bassin versant du Léguer)

## Chiffres clés 2015

### Effectifs au 31 décembre 2014

#### LTC et régie Eau Assainissement :

- › 267 titulaires et stagiaires
- › 19 non titulaires de droit public
- › 9 emplois avenir
- › 4 CAE
- › 6 CDI de droit public
- › 24 CDI de droit privé

#### CIAS

- › 49 titulaires et stagiaires
- › 6 non titulaires de droit public

#### EPIC

- › 19 agents de droit privé

### Gestion des emplois et des compétences

#### LTC :

- › 1375 réponses à des demandes d'emplois
- › Mouvement du personnel :
  - 5 départs à la retraite à LTC et 1 au CIAS
  - 4 recrutements par mutation à LTC et 1 au CIAS
  - 7 nominations stagiaires à LTC et 7 au CIAS
  - 12 titularisations à LTC et 2 au CIAS
- › Avancements :
  - 16 avancements de grade à LTC et 5 au CIAS

### Actes administratifs

- › 2 123 actes administratifs (Arrêtés, contrats, avenants) dont :
  - 72,6% pour LTC incluant la régie Eau Assainissement
  - 22,1% pour le CIAS/EHPAD
  - 2,7% pour l'EPIC Office Communautaire de Tourisme
  - 1,7% pour le Planétarium de Bretagne
  - 0,4% pour le SCOT

### Prévention/formation

#### LTC :

- › 928 jours de formation dispensés en 2015
  - 47 jours à la formation d'intégration + 4 jours pour la formation d'adaptation des emplois d'avenir
  - 294 jours à la formation de professionnalisation
  - 150,5 jours à la formation de perfectionnement
  - 139 jours à la préparation d'un concours ou d'un examen professionnel
  - 293,5 jours à la sécurité et à la prévention

#### CIAS :

- › 98 jours de formation dispensés en 2015
  - 5 jours à la formation d'intégration
  - 61,5 jours à la formation de professionnalisation
  - 4,5 jours à la formation de perfectionnement
  - 24 jours à la sécurité et à la prévention



## Les Comités Techniques en 2015

### › Le 27 janvier 2015

- Règlement intérieur du Comité Technique
- Tableau des effectifs
- Organisation des services : organigramme, direction technique, service mutualisé urbanisme, tourisme, agents mis à disposition
- Schéma de mutualisation
- Protocole pouvoir d'achat

### › Le 3 mars 2015

- Tableau des effectifs ; ratios  
« promus-promouvables »
- Conditions de travail des animateurs et organisation du service enfance jeunesse
- Organisation des services : Finances, Déchets, Transports
- Crédit temps syndical

### › Le 4 mai 2015

- Tableau des effectifs
- Transferts
- Plan de formation : bilan 2014, proposition 2015
- Organisation du service urbanisme

### › Le 24 juin 2015

- Tableau des effectifs LTC et CIAS
- Organisation des services :
  - transport : bilan de la nouvelle organisation
  - organisation estivale
  - mise en place de la plateforme usagers déchets transports
  - eau et assainissement : organisation du nouveau service
- Etude d'impact concernant le transfert des agents de la ville de Lannion
- Rapport d'étape sur le schéma de mutualisation
- Pouvoir d'achat

### › Le 22 septembre 2015

- Tableau des effectifs
- Organisation des services :
  - service finances
  - service environnement
  - Ti Dour
- Bilan estival
- Pouvoir d'achat

### › Le 27 octobre 2015

- Tableau des effectifs LTC et CIAS
- SDCI : évolution du périmètre
- Point sur les réorganisations
  - service finances
  - service environnement
  - service déchet
- Travaux : déchèterie et objèterie
- Point sur les mutualisations
- Pouvoir d'achat EHPAD du Gavel

### › Le 4 décembre 2015

- Tableau des effectifs
- Etude d'impact du transfert du personnel
- Organisation des services : organisation de la collecte des déchets
- Complémentaire santé obligatoire pour les agents relevant du droit privé
- Point sur la NBI
- Point sur la mutualisation
- Pouvoir d'achat

## Perspectives

- › Assurer le transfert de l'abattoir (3 agents), de l'école de musique (30 agents) et de l'Association de la Vallée du Léguer (3 agents).
- › Préparer la fusion avec les Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux : travail autour des conditions de travail, de la mise en place d'une nouvelle organisation.
- › Mettre en œuvre le schéma de mutualisation
- › Mettre à jour le document unique et les situations de travail



## 1.2 LES AFFAIRES GENERALES

Point central de la coordination et du pilotage de l'activité administrative des services, le service Affaires générales regroupe le secrétariat général et le pôle accueil/logistique.

### Faits marquants en 2015

- › Aménagement du service dans les nouveaux locaux de LTC
- › Mise en oeuvre de la dématérialisation des délibérations
- › Création d'un poste logistique chargé de l'organisation des réceptions et cérémonies ; des réservations de salles...
- › Démarrage en expérimentation de la dématérialisation des courriers

### Chiffres clés 2015

#### LTC :

- › 535 délibérations
- › 476 arrêtés
- › 10 565 courriers traités
- › 72 réunions des instances communautaires (conseils, bureaux, commissions)

### Perspectives

- › Participer à la mise en œuvre de la fusion au 1er janvier 2017 avec les Communautés du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux (travail sur les compétences, la gouvernance via le règlement intérieur...)
- › Poursuivre la dématérialisation des délibérations et engager la dématérialisation des assemblées avec, dans un premier temps, un envoi numérique aux élus du Bureau exécutif
- › Développer la dématérialisation des courriers

### Zoom sur

## ZOOM SUR LA DÉMATÉRIALISATION

En 2015, la collectivité s'est engagée dans une démarche de dématérialisation de ses procédures pour optimiser son fonctionnement :

**Dématérialisation règlementaire :** publication dématérialisée des marchés publics, dématérialisation de la chaîne comptable et financière

**Dématérialisation de l'information :** dématérialisation de la gestion des courriers, dématérialisation de la gestion des délibérations.

**Dématérialisation des services aux usagers :** compte abonné de l'eau et de l'assainissement, portail famille pour les CLSH, billetterie carré magique , Ti Dour, Korrigo nouvelle version.



## 1.3 L'INFORMATIQUE :

Le service informatique assure la sécurité du réseau, l'administration des serveurs et la maintenance du parc informatique de Lannion-Trégor Communauté. Il prend en charge l'achat, la configuration et l'installation des nouveaux matériels et intervient sur différents projets.

### Faits marquants en 2015

- › Début d'année : installation du cœur de réseau et configuration des VLANs
- › Appel d'offres pour la mise en place d'une solution de virtualisation des serveurs
- › Projet d'implantation d'un réseau WIFI dans l'extension
- › Travaux réseaux et téléphonie sur les nouveaux bâtiments (Monge, site d'Alcatel, PEJ à Plouaret)
- › Mise en place d'une salle de formation pouvant accueillir 8 personnes
- › Soutien technique sur différents projets : WebDelib, WebGFC, logiciel de gestion financière...

### Chiffres clés 2015

- › **7** serveurs et **plus de 200** postes à maintenir
- › Une flotte de **210** mobiles et **300** lignes fixes attribuées
- › **14** sites d'interventions
- › Un déménagement d'envergure sur 2 week-ends : près de **150** personnes déménagées (réseau, téléphonie)

### Perspectives

- › Accompagner les services sur différents projets dont le 100% démat
- › Mettre en place une GED (gestion électronique des documents)
- › Intégrer de nouveaux sites : l'école de musique, l'abattoir de Lannion
- › Démarrer le chantier de mise en convergence des réseaux LTC-Ville
- › Préparer la fusion avec le Haut-Trégor et la Presqu'île de Lézardrieux

## 1.4 LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) :

Le service SIG (système d'information géographique) assure le pilotage, le développement et la maintenance des systèmes d'information géographique de Lannion-Trégor Communauté, des Comités des bassins versants de La Lieue de Grève (CBVLG), du Léguer (CBVL) et du SAGE Baie de Lannion.

### Faits marquants en 2015

- › Déploiement du SIG sur les 38 communes
- › Augmentation importante du nombre d'utilisateurs
- › Transversalité renforcée avec l'ensemble des services opérationnels de l'Agglomération (eau et assainissement, collecte des ordures ménagères, transport (TAD), environnement, urbanisme)
- › Interopérabilité et mutualisation entre le SIG et les outils métiers : OpenADS (urbanisme), outil TAD (développement interne)
- › Basculement progressif du SIG vers des solutions libres (Qgis)



### Chiffres clés 2015

- › **255** agents/élus sensibilisés au SIG
  - **105** pour LTC
  - **150** pour les communes
- › Assistance, maintenance, formation SIG auprès des **38** communes de LTC
- › **46** nouveaux utilisateurs formés
- › Webmapping : **1 250** visites / mois (Cadastre-PLU : 45%, Collecte GP : 35%, EAU-Assainissement : 20%)
- › Bases de données mutualisées : **5** giga

### Perspectives

- › Assurer la prestation SIG pour la CCHT
- › Développer les solutions SIG mobile
- › Renforcer la sécurité des données et l'optimisation des traitements
- › Continuer à développer l'inter-opérabilité avec les outils métiers (urbanisme, eau et assainissement, transport, collecte)
- › Assurer l'ouverture des données publiques de l'Agglomération (Open data)



## 1.5 LA COMMANDE PUBLIQUE

Le service Commande Publique conseille et assiste tous les services de la Communauté d'Agglomération, en matière de commande publique, gère les contrats d'assurances, les sinistres et les contentieux.

### Faits marquants en 2015

- › Développement de l'assistance aux communes en matière de commande publique
- › Changement de logiciel comptable et d'exécution financière et administrative des marchés publics
- › Test d'un agent comptable localisé dans le service

### Perspectives

- › Mettre en application le nouveau code des marchés publics applicable au 1er avril 2016
- › S'inscrire dans l'expérimentation nationale du 100 % démat des marchés publics : la dématérialisation de bout en bout
- › Mettre en place la formation « négociation dans les marchés publics » des acheteurs « travaux »

### Chiffres clés 2015

- › **78** consultations dont **11** en procédure formalisée (appel d'offres ou concours)
- › **1 328** retraits électroniques
- › **449** réponses dont **99** électroniques soit **22%**
- › **221** marchés attribués
- › **31%** des titulaires de marchés sont des entreprises du territoire de LTC
- › **71%** des titulaires de marchés sont des entreprises des Côtes d'Armor
- › **88%** des titulaires de marchés sont des entreprises de Bretagne

## 1.6 LA LOGISTIQUE

La communauté d'agglomération dispose d'un parc de 373 véhicules. L'intégralité de l'entretien et la majorité des réparations des 41 poids lourds, 12 bus/ cars, 8 engins, 16 remorques, 57 véhicules utilitaires, 66 véhicules légers, 130 vélos à assistance électrique et 43 matériels divers sont effectués en régie.

### Faits marquants en 2015

- › Fusion avec la Communauté de Communes du Centre-Trégor
- › Transfert du service des eaux de la ville de Lannion

### Perspectives

- › Agrandir et moderniser les ateliers
- › Renouveler et acquérir de nouveaux véhicules (5 BOM\*, 1 camion grue, 1 TPMR\*, 4 véhicules utilitaires, 4 véhicules légers)
- › Acquérir 50 vélos à assistance électrique
- › Mettre en place une cuve AD-Blue aux ateliers communautaires.

### Chiffres clés 2015

- › Acquisition de **64** nouveaux véhicules :
  - 1 bus
  - 4 BOM\*,
  - 1 camion-grue,
  - 7 véhicules utilitaires,
  - 11 véhicules légers
  - 40 vélos à assistance électrique



## 1.7 LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION

Le service communication effectue la promotion de la Communauté d'Agglomération et de l'ensemble de ses domaines d'action au sein de l'administration en elle-même ainsi qu'auprès des habitants de l'agglomération, grâce à un panel d'outils et à l'usage des médias.

### Faits marquants en 2015

#### Evènements :

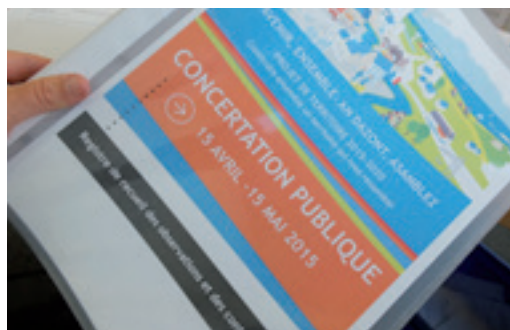
- › Travaux : requalification du site d'Alcatel-Lucent, inauguration de l'hôtel d'entreprises de Pégase V à Lannion et de celui de la zone d'activité de Beg Ar Ch'ra à Plounevez-Moëdec, démarrage de la construction de l'objèterie à Lannion, inauguration de la salle des sports de Cavan, ouverture du multi-accueil Tamm ha Tamm à Plouaret
- › Mise en œuvre de la fusion avec la Communauté de Communes du Centre-Trégor (cartographie, trombinoscope, expression politique, mise à jour des supports de communication, etc).
- › Projet de territoire : mise en œuvre de la concertation publique
- › Réalisation d'un supplément presse de promotion de la destination touristique diffusé sur toute la Bretagne

#### Outils/ Médias :

- › Validation de la stratégie de communication et mise en œuvre
- › Partenariat avec la Poste pour communiquer auprès des nouveaux arrivants
- › Accompagnement de la mise en ligne du site internet de l'Office de tourisme

### Chiffres clés 2015

- › 700 000 pages ont été consultées sur le site internet de l'agglomération
- › 6 numéros « Mon Agglo » ont été édités au cours de l'année
- › 700 abonnés au compte twitter @AggloLTC



**PRÉPAREZ DÈS À PRÉSENT VOTRE SÉJOUR SUR La Côte de Granit rose!**

- ≡ Une nature à couper le souffle
  - Plages de sable fin et rochers insolites
  - Des sites naturels préservés
  - Randonnées et sorties nature
- ≡ De mystérieux univers à découvrir
  - Du monde marin aux étoiles
  - Aquarium marin de Trégastel
  - Parc du Radôme
- ≡ Des animations toute l'année
  - Marchés animés
  - Fêtes locales (fest-noz, les tardives, les dimanches de Trestel, etc.) et festivals (Vent de Grève, etc.)

[www.bretagne-cotedegrانيتrose.com](http://www.bretagne-cotedegrانيتrose.com)  
contact@bretagne-cotedegrانيتrose.com

**BRETAGNE**

Lannion-Trégor  
Perros-Guirec Côte de granit rose  
Côtes d'Armor Bretagne

### Perspectives

- › Mener la refonte du journal Mon Agglo
- › Formaliser un partenariat avec la chaîne TV Tébéo
- › Mettre en ligne le site internet Entreprendre à Lannion-Trégor
- › Créer une lettre à destination des agents de LTC
- › Préparer la nouvelle fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017

## 2. LES MAISONS DU DEVELOPPEMENT

Les maisons du développement et de services sont basées à Plouaret et à Cavan. Lieux d'accueil des services communautaires et de partenaires, elles ont aussi une vocation essentielle de structure d'accueil polyvalent du public. En effet, ce sont des Relais Services Publics (RSP), relais devant permettre au public d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics, principalement en matière d'emploi et de prestations sociales. Le relais de Cavan (labellisé RSP depuis 2019) va être reconnu en MSAP : Maison des services au public en 2016.



### 2.1 LE PÔLE DE PLOUARET

#### Faits marquants en 2015

- › Aménagement du service Energie au pôle de Plouaret
- › Nouvelle permanence du service communautaire de l'urbanisme (tous les jeudis matin de semaine paire)

#### Perspectives

- › Mettre en place la nouvelle organisation de l'accueil sur la base d'un partenariat renforcé avec Trégor Contacts en charge de l'orientation du public

#### Chiffres clés 2015

- › 5 services communautaires
- › 4 structures permanentes : (SIVOM saint Ethurien, Syndicat de Traou Long, Bocagenèse, Trégor Contacts)
- › 6 structures assurant des permanences (Mission locale, CLCV, ADESS, Service social départemental, et les services communautaires suivants : urbanisme et habitat)



## 2.2 LE PÔLE DE CAVAN

### Faits marquants en 2015

- › Demande de labellisation du RSP en Maison des Services au Public : MSAP
- › Nouvelle permanence du service communautaire de l'urbanisme et de l'habitat
- › Installation d'un point information touristique

### Perspectives

- › Obtenir officiellement le label MSAP et les financements afférents
- › Mener le projet d'extension des locaux avec la perspective d'un regroupement de la Mairie de Cavan et de La Poste
- › Poursuivre la déconcentration de services communautaires basés au siège

### Chiffres clés 2015

- › **1** Maison des Services au Public (MSAP) offrant 3 types de services :
  1. Mise à disposition de documentation d'information concernant, entre autres, la présentation de 9 organismes et 5 associations
  2. Cyberspace et cours informatiques
  3. Les permanences
- › **7** structures assurant des permanences tout au long de l'année (Mission locale, CLCV, ADESS, CIDFF, PMI et les services communautaires suivants : urbanisme et habitat)



# 3. FINANCES

La direction des finances, direction transversale de la communauté d'agglomération, élabore et exécute les documents budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives et compte administratif) et réalise des analyses financières. Elle gère la dette et la trésorerie. Elle instruit les demandes de subventions et son suivi financier. Elle assure la gestion des immobilisations et le suivi de l'inventaire.

## Faits marquants en 2015

- › Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, naissance d'une nouvelle collectivité à 38 communes, issue de la fusion de Lannion-Trégor Communauté avec la communauté de Communes du Centre-Trégor.
- › Intégration de l'ensemble des données budgétaires et comptables des territoires entrant dans la nouvelle agglomération (élaboration des procès-verbaux de mise à disposition dans le cadre des transferts de compétences).

## Perspectives

- › Poursuivre la réflexion sur les circuits d'engagements et de paiement des factures
- › Utiliser un nouveau logiciel de gestion financière
- › Poursuivre la dématérialisation avec la mise en place du parapheur électronique
- › Améliorer les moyens de paiement des particuliers et des entreprises

## Chiffres clés 2015

- › 27 budgets
- › 128,94 M€ de dépenses
- › 8 638 titres de recettes émis (+14 % par rapport à 2014)
- › 18 064 mandats émis (+ 21 % par rapport à 2014)
- › 36 régies de recettes et d'avances
- › 26 sous régies de recettes

Le rapport financier 2015 de Lannion-Trégor Communauté à 38 communes est tiré de l'analyse de son compte administratif, réalisé et soumis au vote du conseil communautaire du 28 juin 2016. Elle porte sur l'ensemble des réalisations budgétaires de l'exercice considéré, accompagnées de la présentation d'indicateurs illustrant la situation financière de la Communauté d'Agglomération. Ce budget a permis la finalisation et la poursuite des projets initiés sur l'ensemble des territoires et également le lancement de nouvelles opérations.

**Pour l'exercice 2015, les masses budgétaires gérées par la communauté d'agglomération sont réparties entre 27 budgets :**

- › **1 Budget principal** financé essentiellement par la fiscalité et des concours de l'Etat (dotation globale de fonctionnement)
- › **25 Budgets annexes** (dont 17 budgets à une vocation économique) financés par des ressources propres
- › **1 Régie Autonome d'Assainissement Collectif** financée par des ressources propres (redevances d'assainissement)

**Tous budgets et toutes sections confondus, le compte administratif 2015 s'élève à 128,94 M€ (dépenses réelles et d'ordre).**

**Si l'on ne prend en compte que les dépenses réelles, ce chiffre est ramené à 93,37 M€.**

## DEPENSES REELLES 2015 TOUS BUDGETS

| CUMUL DES BUDGETS                        | FONCTIONNEMENT      | INVESTISSEMENT      | TOTAL               |                |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|----------------|
|  |                     |                     | EN MONTANT          | EN POURCENTAGE |
| BUDGET PRINCIPAL                         | 35 695 589 €        | 15 098 514 €        | 50 794 103 €        | 54,40%         |
| BUDGET DECHETS MENAGERS                  | 11 171 591 €        | 2 344 146 €         | 13 515 737 €        | 14,47%         |
| BUDGET IMMOBILIER                        | 3 369 440 €         | 6 823 096 €         | 10 192 536 €        | 10,92%         |
| BUDGET TRANSPORTS                        | 1 961 734 €         | 390 925 €           | 2 352 659 €         | 2,52%          |
| BUDGET VOIRIE                            | 850 650 €           | 102 296 €           | 952 946 €           | 1,02%          |
| BUDGET AQUARIUM MARIN                    | 427 069 €           | 129 723 €           | 556 792 €           | 0,60%          |
| BUDGET SPANC                             | 204 670 €           | 30 788 €            | 235 458 €           | 0,25%          |
| BUDGET BASSIN VERSANT DU LEGUER          | 107 742 €           | 22 622 €            | 130 364 €           | 0,14%          |
| BUDGET GESTION DELEGUEE DE L'EAU         | 1 280 030 €         | 118 050 €           | 1 398 080 €         | 1,50%          |
| REGIE ASSAINISSEMENT COLLECTIF           | 6 648 480 €         | 5 701 416 €         | 12 349 896 €        | 13,23%         |
| BUDGETS ESPACES D'ACTIVITES (17 budgets) | 895 664 €           | 0 €                 | 895 664 €           | 0,96%          |
| <b>TOTAL GENERAL DEPENSES REELLES</b>    | <b>62 612 659 €</b> | <b>30 761 576 €</b> | <b>93 374 235 €</b> | <b>100,00%</b> |

67,06%

32,94%

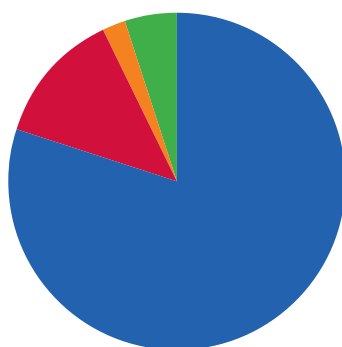
## LA FISCALITÉ 2015

| TAUX VOTÉS EN 2015                        | LTC     |
|---|---------|
| Taxe d'habitation                         | 12,65 % |
| Taxe foncière sur le bâti                 | 0 %     |
| Taxe foncière sur le non bâti             | 3,59 %  |
| Cotisation foncière des entreprises (CFE) | 26,93 % |

En 2015, Lannion-Trégor Communauté a encaissé 23,52 M€ de produits issus des impôts locaux. A ce montant, ce sont rajoutés des rôles complémentaires et supplémentaires d'un montant de 119 K€.

Les compensations de l'Etat en matière fiscale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier non bâti et la Contribution Economique Territoriale (CET) s'élèvent à 704 K€.

La fiscalité 2015 se décompose de la manière suivante :



|   |                   |              |     |
|---|-------------------|--------------|-----|
| ■ | TAXE D'HABITATION | 18 897 864 € | 80% |
| ■ | CVAE              | 3 088 624 €  | 13% |
| ■ | IFER              | 487 267 €    | 2%  |
| ■ | TASCOM            | 1 041 784 €  | 5%  |

LTC ne conserve pas l'intégralité du produit issu de la fiscalité. En effet, la loi a prévu que la différence entre le montant reçu par LTC avant la réforme de la Taxe Professionnelle et celui après la réforme soit reversée au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

Ce fonds a été instauré pour améliorer la péréquation horizontale des ressources entre les collectivités sur l'ensemble du territoire national. La participation de la communauté au FNGIR, s'est élevée à 5,65 M€ en 2015. Elle devrait rester figée pour les années à venir.



## LE FPIC

Le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, mécanisme de péréquation horizontale, consiste à prélever une partie des ressources du « bloc communal » pour la reverser à des collectivités territoriales moins favorisées.

Créé en 2012, ce fonds se met en place progressivement jusqu'en 2016. Au niveau national, il est prévu qu'il soit abondé de la manière suivante : 150 millions d'euros en 2012, 360 millions d'euros en 2013, 570 en 2014, 780 en 2015 pour atteindre à partir de 2016 et chaque année, 2% des ressources fiscales du bloc communal en 2016 (estimée à 1 milliard d'euros).

L'article 144 de la loi de Finances 2012 a précisé les modalités de fonctionnement de ce fonds. Son objectif est de corriger au niveau national les inégalités de ressources entre les collectivités consolidées. La situation des collectivités est appréciée à l'échelle du territoire intercommunal (EPCI + les communes membres) pour déterminer l'éligibilité et le calcul des prélèvements et des reversements.

En 2015, Lannion-Trégor Communauté a été bénéficiaire du fonds pour montant global de 1,93 M€. Le Conseil Communautaire de LTC a appliqué le dispositif de droit commun (répartition entre l'EPCI et ses communes au prorata de leur contribution au potentiel fiscal agrégé). 0,72 M€ (37,36%) ont été affectés à l'agglomération et 1,21 M€ (62,64%) répartis entre les 38 communes qui composaient LTC en 2015.

## LA DGF

La DGF perçue en 2015 s'élève au total à 9,188 M€,

elle représente 24,04% des recettes réelles de fonctionnement.

|   | 2015               |
|---|--------------------|
| Dotation d'intercommunalité avant prélèvement | 5 427 613 €        |
| Participation au déficit public               | -659 065 €         |
| Dotation d'intercommunalité après prélèvement | 4 768 548 €        |
| Dotation de compensation des groupements      | 4 419 552 €        |
| <b>DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT</b>     | <b>9 188 100 €</b> |

## QUELQUES RATIOS (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2313-1 DU CGCT)

En application de l'article L.2313-1 du Code Général des collectivités territoriales, la situation financière d'une collectivité est synthétisée par un ensemble de ratios qui figurent dans le compte administratif du budget principal de Lannion-Trégor Communauté. Ils s'établissent ainsi :

|    | RATIOS   | 2015     |
|----|--|----------|
| 1  | DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION*             | 451,90 € |
| 2  | PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES / POPULATION                | 297,96 € |
| 3  | RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION              | 484,04 € |
| 4  | DEP. D'EQUIPEMENT BRUT (Comptes 20,204,21,23) / POPULATION   | 121,26 € |
| 5  | ENCOURS DE LA DETTE au 31/12 / POPULATION                    | 243,36 € |
| 6  | DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT / POPULATION              | 116,32 € |
| 7  | DEPENSES DE PERSONNEL / DEP. REELLES FONCTIONNEMENT          | 16,32 %  |
| 8  | COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL              | 97,29 %  |
| 9  | DEP. DE FONCT. + REMB. CAPITAL DETTE / RECETTES REELLES FCT. | 95,89 %  |
| 10 | DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT / RECETTES REELLES DE FCT         | 25,05 %  |
| 11 | ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES REELLES DE FONCT.             | 50,28 %  |
| 12 | COEFFICIENT D'INTEGRATION FISCALE                            | 0,373    |

\*Population de référence : 78 990 h

### › Potentiel fiscal par habitant de LTC : 217,20 €

Le potentiel fiscal mesure la richesse fiscale potentielle d'un territoire en appliquant à ses bases fiscales, le taux moyen national de chaque impôt (cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation et taxes foncières).

### › Moyenne des EPCI de la même catégorie : 438,11 €

## ÉQUILIBRE FINANCIER DE L'ENSEMBLE DES 27 BUDGETS

### (Opérations réelles et d'ordre)

| SECTION DE FONCTIONNEMENT                   | DÉPENSES            |                    | RECETTES            |
|---|---------------------|--------------------|---------------------|
| BUDGET PRINCIPAL                            | 38 278 416 €        |                    | 38 406 948 €        |
| BUDGET DECHETS MENAGERS                     | 12 322 494 €        |                    | 12 270 753 €        |
| BUDGET IMMOBILIER                           | 6 798 191 €         |                    | 7 278 243 €         |
| BUDGET TRANSPORTS                           | 2 189 081 €         |                    | 2 486 854 €         |
| BUDGET VOIRIE                               | 954 203 €           |                    | 973 853 €           |
| BUDGET AQUARIUM MARIN                       | 463 360 €           |                    | 540 939 €           |
| BUDGET SPANC                                | 214 060 €           |                    | 220 625 €           |
| BUDGET BASSIN VERSANT DU LEGUER             | 107 742 €           |                    | 53 249 €            |
| BUDGET GESTION DELEGUEE DE L'EAU            | 1 280 030 €         | EXCEDENT<br>2015   | 1 641 721 €         |
| REGIE ASSAINISSEMENT COLLECTIF              | 9 333 196 €         |                    | 9 310 975 €         |
| BUDGETS ESPACES D'ACTIVITES (17 budgets)    | 7 366 600 €         |                    | 7 366 600 €         |
| <b>TOTAL GENERAL SECTION FONCTIONNEMENT</b> | <b>79 307 373 €</b> | <b>1 243 387 €</b> | <b>80 550 760 €</b> |

| SECTION D'INVESTISSEMENT                    | DÉPENSES            |                  | RECETTES            |
|---|---------------------|------------------|---------------------|
| BUDGET PRINCIPAL                            | 15 375 696 €        |                  | 16 750 986 €        |
| BUDGET DECHETS MENAGERS                     | 2 470 273 €         |                  | 1 626 036 €         |
| BUDGET IMMOBILIER                           | 7 746 082 €         |                  | 9 332 072 €         |
| BUDGET TRANSPORTS                           | 394 083 €           |                  | 353 305 €           |
| BUDGET VOIRIE                               | 106 452 €           |                  | 125 072 €           |
| BUDGET AQUARIUM MARIN                       | 129 723 €           |                  | 120 372 €           |
| BUDGET SPANC                                | 30 788 €            |                  | 10 890 €            |
| BUDGET BASSIN VERSANT DU LEGUER             | 22 622 €            |                  | 6 646 €             |
| BUDGET GESTION DELEGUEE DE L'EAU            | 118 050 €           | EXCEDENT<br>2015 | 201 743 €           |
| REGIE ASSAINISSEMENT COLLECTIF              | 6 825 288 €         |                  | 5 372 598 €         |
| BUDGETS ESPACES D'ACTIVITES (17 budgets)    | 7 044 959 €         |                  | 6 470 935 €         |
| <b>TOTAL GENERAL SECTION FONCTIONNEMENT</b> | <b>40 264 017 €</b> | <b>106 639 €</b> | <b>40 370 656 €</b> |

|                                  |  |             |  |
|----------------------------------|--|-------------|--|
| REPRISE DES EXCEDENTS ANTERIEURS |  | 1 778 610 € |  |
|----------------------------------|--|-------------|--|

|                          |              |             |              |
|--------------------------|--------------|-------------|--------------|
| REPORTS D'INVESTISSEMENT | 14 826 925 € | 3 292 696 € | 18 119 621 € |
|--------------------------|--------------|-------------|--------------|

**EXCEDENT DISPONIBLE = 6 421 332 €**

La représentation de la page précédente découle de la consolidation des 26 budgets de Lannion-Trégor Communauté avec la Régie Autonome d'Assainissement.

Le résultat de l'exercice 2015 dégage un excédent global de **3,13 M€**, réparti comme suit :

- › + **1,24 M€** pour la section de fonctionnement
- › + **107 K€** pour la section d'investissement
- › + **1,78 M€** de reprise d'excédents antérieurs

Ainsi, après l'affectation du solde positif des reports d'investissement (+ 3,29 M€), le disponible réel dégagé à la clôture de l'exercice 2015 s'établit à **6,42 M€** (budget principal + budget annexes + Régie Autonome d'Assainissement).

## LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

C'est l'excédent de ressources dégagé par Lannion-Trégor Communauté au niveau de sa section de fonctionnement, qui pourra être utilisé notamment pour rembourser des emprunts et/ou pour financer de nouveaux investissements.

| CUMUL DES BUDGETS                         | CA 2015         |
|---|-----------------|
| Recettes courantes de fonctionnement      | 69,57 M€        |
| Dépenses courantes de fonctionnement      | 59,41 M€        |
| <b>EPARGNE DE GESTION</b>                 | <b>10,16 M€</b> |
| Intérêts de la dette (CT + LT + ICNE)     | 2,45 M€         |
| Dépenses exceptionnelles                  | 0,27 M€         |
| Provisions                                | 0,48 M€         |
| + Produits financiers                     |                 |
| + Produits exceptionnels                  | 1,63 M€         |
| <b>EPARGNE BRUTE</b>                      | <b>8,59 M€</b>  |
| Remboursement du capital de la dette      | 3,96 M€         |
| <b>EPARGNE NETTE</b>                      | <b>4,63 M€</b>  |
| ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12/2014         | 61,04 M€        |
| <b>ENCOURS DE LA DETTE/ EPARGNE BRUTE</b> | <b>7,11 ans</b> |

L'épargne nette totale réalisée tous budgets confondus ressort à **4,63 M€**.

Le ratio encours de la dette / épargne brute mesure la solvabilité de LTC. Ce ratio qui s'exprime en nombre d'années (7 ans) témoigne de la bonne situation de l'Agglomération.



## ENCOURS ET GESTION DE LA DETTE

### > 146 contrats de prêts en cours d'amortissement

### > Un programme d'emprunt 2015 de 15,87 M€ tous budgets confondus :

- budget principal 9,16 M€,
- budget immobilier 4,20 M€,
- régie assainissement 2,51 M €

L'encours de la dette consolidée (budget principal, budgets annexes et la Régie assainissement) s'élève au 31 décembre 2015 à 61,04 M€ dont 19,22 M€ au titre du budget principal et 19,78 M€ au titre de la Régie Autonome Assainissement.

L'annuité de la dette long terme s'est élevée en 2015 à 6,41 M€, dont 3,96 M€ en capital et 2,45 M€ en intérêts. La dette du budget immobilier est récupérable par le biais des loyers et des produits de cessions de bâtiments, tandis que la régie Autonome d'Assainissement s'équilibre grâce aux redevances perçues auprès des usagers

La dette globale est de 773 € par habitant en 2015. 250€ par habitant sont consacrés au financement de l'assainissement collectif.

Gissler (classification des prêts des collectivités selon leur niveau de risque), la collectivité dispose dans son encours de 90,58% d'emprunts en risque minimal (classement IA).

## VENTILATION DES REVERSEMENTS FINANCIERS AUX COMMUNES

Lannion-Trégor Communauté a reversé 13,16 M€ à ses communes membres au titre de l'attribution de compensation 2015.

|   | LTC ELARGIE : 38 COMMUNES AC 2015 |                     |
|---|-----------------------------------|---------------------|
|   | = AC reçue                        | = AC versée         |
| Territoire de Lannion-Trégor Communauté | 1 304 €                           | 8 761 409 €         |
| Territoire de Beg Ar C'Hra              | 1 538 €                           | 602 763 €           |
| Commune de Perros-Guirec                | -                                 | 3 453 439 €         |
| Territoire du Centre-Trégor             | 312 €                             | 338 417 €           |
| <b>TOTAUX</b>                           | <b>3 154€</b>                     | <b>13 156 028 €</b> |
|   |                                   | <b>13 152 874 €</b> |

Par ailleurs, l'agglomération a versé **0,44 M€** au titre de sa politique d'aide au travers de fonds de concours d'investissement (FCI).

## DÉPENSES 2015 IDENTIFIABLES PAR COMMUNE SUR LE TERRITOIRE DE LTC

| COMMUNES              | Attributions de compensation versées en 2015 | Fonds en lien avec le contrat de territoire | Autres fonds versées (pas en lien avec le contrat de territoire) | FCI              | TOTAL SUBVENTIONS / COMMUNE | SUBVENTIONS / HABITANT (INSEE) |
|-----------------------|--|---|--|------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| BERHET (*)            |  |   |  |                  | 0 €                         | 0,00 €                         |
| CAOÛENNEC-LANVÉZEAC   | 51 605 €                                     | 4 679 €                                     | 383 €  | 8 057 €          | 13 118 €                    | 14,99 €                        |
| CAVAN                 | 74 376 €                                     |   | 4 204 €  | 17 013 €         | 21 217 €                    | 14,18 €                        |
| COASTASCORN (*)       |  |   |  |                  | 0 €                         | 0,00 €                         |
| KERMARIA-SULARD       | 18 664 €                                     |   | 547 €  |                  | 547 €                       | 0,54 €                         |
| LANNION               | 6 875 350 €                                  | 2 990 €                                     | 13 623 €   | 130 342 €        | 146 955 €                   | 7,14 €                         |
| LANVELLEC             | 8 676 €                                      | 2 808 €                                     | 15 000 €   |                  | 17 808 €                    | 30,60 €                        |
| LE VIEUX-MARCHÉ       | 5 109 €                                      |   | 3 080 €  | 17 896 €         | 20 976 €                    | 15,54 €                        |
| LOGUIVY-PLOUGRAS      | 69 306 €                                     |   | 80 €   |                  | 80 €                        | 0,09 €                         |
| LOUANNEC              | 115 568 €                                    | 21 127 €                                    | 12 000 €   | 21 648 €         | 54 775 €                    | 17,46 €                        |
| MANTALLOT             | 74 430 €                                     |   |  |                  | 0 €                         | 0,00 €                         |
| PERROS-GUIREC         | 3 453 439 €                                  | 3 337 €                                     | 3 595 €  | 56 610 €         | 63 542 €                    | 8,40 €                         |
| PLESTIN-LES-GRÈVES    | 194 721 €                                    | 7 455 €                                     | 8 358 €  | 8 092 €          | 23 905 €                    | 6,40 €                         |
| PLEUMEUR-BODOU        | 179 638 €                                    | 19 625 €                                    |  |                  | 19 625 €                    | 4,73 €                         |
| PLOUARET              | 128 734 €                                    | 2 431 €                                     | 80 964 €   |                  | 83 395 €                    | 37,79 €                        |
| PLOUBEZRE             | 107 720 €                                    |   |  | 29 795 €         | 29 795 €                    | 8,03 €                         |
| PLOUGRAS              | 78 379 €                                     |   |  |                  | 0 €                         | 0,00 €                         |
| PLOULEC'H             | 113 486 €                                    |   | 1 938 €  |                  | 1 938 €                     | 4,43 €                         |
| PLOUMILLIAU           | 257 857 €                                    | 17 807 €                                    |  | 27 704 €         | 45 511 €                    | 26,49 €                        |
| PLOUNÉRIN             | 79 516 €                                     |   | 454 €  |                  | 454 €                       | 0,18 €                         |
| PLOUNÉVEZ-MOËDEC      | 233 043 €                                    | 14 906 €                                    |  |                  | 14 906 €                    | 19,82 €                        |
| PLOUZÉLAMBRE          | 775 €  | 9 564 €                                     |  | 5 355 €          | 14 919 €                    | 10,14 €                        |
| PLUFUR                | 10 911 €                                     | 11 647 €                                    | 16 271 €   | 11 268 €         | 39 185 €                    | 166,04 €                       |
| PLUZUNET              | 55 988 €                                     |   | 3 550 €  | 13 348 €         | 16 898 €                    | 29,91 €                        |
| PRAT                  | 18 027 €                                     |   |  |                  | 0 €                         | 0,00 €                         |
| QUEMPERVEN            | 12 725 €                                     |   |  |                  | 0 €                         | 0,00 €                         |
| ROSPEZ                | 200 807 €                                    | 6 620 €                                     |  | 14 402 €         | 21 022 €                    | 20,12 €                        |
| SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE | 7 430 €                                      | 3 308 €                                     |  | 1 318 €          | 4 626 €                     | 2,58 €                         |
| SAINT-QUAY-PERROS     | 328 168 €                                    |   |  | 10 753 €         | 10 753 €                    | 22,73 €                        |
| TONQUEDEC             | 51 266 €                                     | 11 502 €                                    | 8 794 €  | 14 667 €         | 34 963 €                    | 24,90 €                        |
| TRÉBEURDEN            | 72 082 €                                     | 6 722 €                                     |  |                  | 6 722 €                     | 5,57 €                         |
| TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU    | 15 186 €                                     | 26 522 €                                    |  | 2 947 €          | 29 469 €                    | 7,83 €                         |
| TRÉDUDER (*)          |  | 3 278 €                                     | 4 768 €  | 3 231 €          | 11 277 €                    | 7,62 €                         |
| TRÉGASTEL             | 191 472 €                                    | 7 400 €                                     |  | 20 673 €         | 28 073 €                    | 135,62 €                       |
| TRÉGROM (*)           |  | 10 965 €                                    | 1 790 €  |                  | 12 755 €                    | 5,10 €                         |
| TRÉLÉVERN             | 25 259 €                                     |   |  | 11 340 €         | 11 340 €                    | 27,93 €                        |
| TRÉMEL                | 23 135 €                                     | 2 033 €                                     | 4 754 €  | 1 535 €          | 8 322 €                     | 5,90 €                         |
| TRÉVOU-TRÉGUIGNEC     | 23 180 €                                     |   |  | 12 634 €         | 12 634 €                    | 28,08 €                        |
| <b>TOTAUX</b>         | <b>13 156 028 €</b>                          | <b>196 725 €</b>                            | <b>184 153 €</b>   | <b>440 628 €</b> | <b>821 506 €</b>            | <b>18,86 €</b>                 |

(\*) Lannion-Trégor Communauté a reçu une attribution de compensation d'un montant global de 3 154 € des communes de Berhet, Coastascorn, Tréduder et Trégrom.

# GLOSSAIRE (PRINCIPAUX SIGLES)

- › **LTA** : Lannion-Trégor Agglomération
- › **BAC** : Beg Ar C'hra Communauté
- › **LTC** : Lannion-Trégor Communauté
- › **CCCT** : Communauté de communes du Centre-Trégor
- › **EPIC** : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
- › **SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- › **PLH** : Plan Local de l'Habitat
- › **EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- › **SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
- › **SEM** : Société d'Economie Mixte

## PARTIE I :

- › **OTC** : Office de tourisme communautaire
- › **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- › **TIC** : Technologies de l'Information et de la Communication
- › **CODESUP** : Comité de Développement de l'Enseignement Supérieur
- › **Formation FTTH** : (Fiber To The Home) fibre à domicile
- › **CPER** : Contrat de Projet Etat-Région
- › **JRCE** : Journées Régionales de la Création & Reprise d'Entreprise
- › **Zones AMII** : Zones d'Appel à Manifestation d'Intérêt d'Investissement
- › **POI** : point d'intérêt (Point Of Interest) dans la géolocalisation avec un GPS
- › **INPI** : Institut National de la Propriété Industrielle

## PARTIE II :

- › **STICA** : Schéma des Transports Intelligents des Côtes d'Armor
- › **PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- › **RFF** : Réseau Ferré de France

## PARTIE III :

- › **ANAH** : Agence Nationale de l'Habitat
- › **OPAH** : Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat
- › **PIH** : Point Information Habitat
- › **CISPD** : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention à la Délinquance
- › **ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- › **RPAM** : Relais Parents Assistants Maternels
- › **ERP** : Etablissement Recevant du Public
- › **ASUL** : Association Sportive Universitaire de Lannion
- › **ETP** : Equivalent Temps Plein
- › **AMAGA** : Association des Maires de la Grande Anse (Haïti)
- › **PLH** : Plan local de l'habitat
- › **SAFER** : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
- › **PAEJ** : Point d'accueil et écoute jeunes

- › **CIAS** : Centre intercommunal d'actions sociales
- › **CEJ** : Contrat enfance jeunesse
- › **ARS** : Agence régionale de santé
- › **REMA** : Réseau européen de musique ancienne
- › **EMT** : Ecole de musique du Trégor

## PARTIE IV :

- › **C0.5** : Collecte une fois toutes les deux semaines
- › **C1** : Collecte une fois par semaine
- › **DIB** : Déchets Industriels Banals
- › **ICPE** : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
- › **DOCOB** : Les Documents d'Objectifs (plans de gestion des sites et futurs sites Natura 2000)
- › **SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
- › **CLE** : Commission Locale de l'Eau
- › **PAGD** : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable
- › **ANC** : Assainissement non Collectif
- › **PCET** : Plan Climat Energie Territorial
- › **SEACS** : (Sustainable Energy Across the Common Space) défi énergétique pour inciter les habitants à réduire leur consommation d'énergie
- › **DASRI** : Déchets d'activités de soins à risques infectieux
- › **EcoDDS** : Déchets diffus spécifiques
- › **POS** : Plan d'occupation des sols
- › **BREEM** : BRE Environmental Assessment Method

## PARTIE V :

- › **CTP** : Comité Technique Paritaire
- › **TNC** : Temps Non Complet
- › **CAE** : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
- › **CNFPT** : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- › **PesV2** : Protocole d'Echange Standard V2
- › **CFE** : Cotisation Foncière de l'Entreprise
- › **FNGIR** : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
- › **SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif
- › **TILT** : Transports Intercommunaux Lannion-Trégor
- › **FCTVA** : Fonds de Compensation pour la TVA
- › **Dette (CT+LT+ICNE)** : Dette de Court terme + Long terme + Intérêt Corous Non Echus
- › **FPIC** : Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
- › **FCI** : Fonds de Concours d'Investissement
- › **MDEFPTG** : Maison De l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Pays du Trégor- Goëlo
- › **BOM** : Benne à Ordures Ménagères
- › **B VPN** : Business Réseau Privé Virtuel
- › **SIG** : Système d'information Géographique
- › **Collecte GP** : Collecte des Gros Producteurs
- › **TPMR** : transport de personne à mobilité réduite
- › **RSAP** : relais de services au public
- › **MSAP** : Maison des services au public



|                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| BERHET              | PLOUNÉRIN             |
| CAOUËNNEC-LANVÉZÉAC | PLOUNÉVEZ-MOËDEC      |
| CAVAN               | PLOUZÉLAMBRE          |
| COASTARCORN         | PLUFUR                |
| KERMARIA-SULARD     | PLUZUNET              |
| LANNION             | PRAT                  |
| LANVELLEC           | QUEMPVERN             |
| LE VIEUX-MARCHÉ     | ROSPEZ                |
| LOGUIVY-PLOUGRAS    | SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE |
| LOUANNEC            | SAINT-QUAY-PERROS     |
| MANTALLOT           | TONQUÉDEC             |
| PERROS-GUIREC       | TRÉBEURDEN            |
| PLESTIN-LES-GRÈVES  | TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU    |
| PLEUMEUR-BODOU      | TRÉDUDER              |
| PLOUARET            | TRÉGASTEL             |
| PLOUBEZRE           | TRÉGROM               |
| PLOUGRAS            | TRÉLÉVERN             |
| PLOULEC'H           | TRÉMEL                |
| PLOUMILLIAU         | TRÉVOU-TRÉGUIGNEC     |



**LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ**  
1 rue Monge • CS 10761 • 22307 Lannion Cedex

[contact@lannion-tregor.com](mailto:contact@lannion-tregor.com)  
[www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com)